

# LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 1995

L'île Courossol

## De Sept-Îles à «Six-Îles»?

Le gouvernement fédéral s'apprêterait à céder aux Montagnais une des îles qui composent l'archipel de Sept-Îles

MICHEL LALIBERTÉ  
LE DEVOIR

**D**evra-t-on revoir la toponymie de Sept-Îles à la baisse? C'est la question de l'heure dans la capitale de la Côte-Nord depuis l'ébruitement cette semaine d'une information selon laquelle le gouvernement fédéral s'apprêterait à céder l'île Courossol — une des îles qui composent l'archipel de Sept-Îles — aux Montagnais de la réserve d'Uashat et Malioténam.

La nouvelle, dévoilée lundi par le quotidien *Le Soleil*, a eu l'effet d'une bombe dans les milieux politiques de Sept-Îles. Cette tempête a contraint le ministre des Affaires indiennes à intervenir, histoire de faire la lumière sur ses intentions. «Il n'est pas question de transférer — au moment où l'on se parle — ou de céder ces terres tant que nous n'aurons pas un règlement final sur les revendications territoriales globales des Montagnais», a indiqué Hélène Philippe, gestionnaire régionale des communications au ministère des Affaires indiennes. Signalons que les négociations impliquant Ottawa, Québec et les dirigeants montagnais sont en cours depuis 16 ans.

Jusqu'en 1988, année de l'automatisation du phare, des employés de la Garde côtière figuraient parmi les seuls habitants de l'île Courossol. La Garde côtière a depuis signalé au Conseil du trésor que ces terrains (la partie fédérale de l'île représente 12 acres sur une superficie totale de 124 kilomètres) étaient «excédentaires». Dans le jargon bureaucratique, cela signifie que l'organisme n'a plus besoin de ces terrains et que le Conseil du trésor peut en disposer à sa guise.

La même année, le ministre des Affaires indiennes et du Nord saisissait le Conseil du trésor d'une demande de rétention de ces terrains. Ce geste est intrinsèquement lié aux pourparlers en cours sur les revendications territoriales des Montagnais. Cette mesure a pour effet de retarder la disposition de cette propriété. «Comme le fédéral n'a pas beaucoup de terres, ça [l'île Courossol] peut devenir une contribution du fédéral dans le cadre du règlement de la revendication», a expliqué Mme Philippe. Entretemps, a ajouté le porte-parole du ministère, ces terrains demeureront des terres de la Couronne, ce qui n'empêche nullement l'organisation d'activités touristiques dans l'île.

Plusieurs s'étonnent à Sept-Îles de l'intérêt soudain des Montagnais pour l'île de Courossol. Le maire de l'endroit est de ceux-là. Jean-Marc Dion est catégorique: l'île fait toujours partie du territoire de sa municipalité et le demeurera s'il n'en tient qu'à lui.

La revendication de cette île par les Montagnais cache-t-elle une stratégie qui relève de l'opportunisme? C'est ce que se demande le maire. «Peut-être était-ce un petit truc électoral de M. [Elie-Jacques] Jourdain», a-t-il laissé miroiter sans préciser davantage sa pensée.

Lors d'une entrevue, le chef du conseil de bande d'Uashat et Malioténam, Elie-Jacques Jourdain, a nié tout lien entre ce dossier et l'élection du conseil de bande qui se déroule aujourd'hui. Pas question d'utiliser cette revendication pour faire mousser sa candidature, a-t-il assuré. En fait, M. Jourdain soutient que son peuple réclame l'île depuis 1987.

Toujours selon le chef Jourdain, toute l'île appartient au gouvernement fédéral et non pas seulement les terrains autrefois utilisés par la Garde côtière, relançant ainsi la controverse quant à l'identité du propriétaire. M. Jourdain a avoué que la cession de l'île Courossol a fait l'objet de discussions lors d'une rencontre le week-end dernier entre lui, la vice-première ministre Sheila Copps et le ministre Ron Irwin. «Il y a toujours des possibilités que l'on aille la chercher plus tôt», a-t-il lâché, insistant sur le fait que le conseil concoctait des projets touristiques. «Et on ne parle pas d'un casino», a lancé blagueur M. Jourdain.

L'île Courossol intéresse aussi depuis un certain temps la Corporation touristique de Sept-Îles. Ses démarches auprès du fédéral dans ce dossier remontent à 1987. L'organisme n'a d'ailleurs jamais caché son rêve de l'inclure sur son trajet touristique dans l'archipel au même titre que l'île Grande-Basque.

Le président de la Corporation, Pierre Lafrenière, a fait remarquer que 2859 personnes ont traversé le centre d'interprétation de la nature sur l'île Grande-Basque l'été dernier et que plus de 1000 y ont campé pour une nuit. Quant au bateau qui assure la Grande Virée des îles de l'archipel, près de 2500 visiteurs sont montés à bord.

La Corporation a plusieurs projets dans le colimateur pour l'île Courossol, dont l'attrait majeur est sans contredit son refuge pour les oi-

seaux migrateurs, souligne M. Lafrenière. Parmi ses projets, la Corporation touristique affectionne particulièrement celui d'un centre d'interprétation des oiseaux. Le site deviendrait un lieu prisé des ornithologues amateurs, signale M. Lafrenière, rêveur.

La cession de l'île aux Montagnais d'Uashat et Malioténam, en revanche, mettrait un holà aux projets de la corporation. Puisque qu'elle gère déjà les activités touristiques dans l'archipel, M. Lafrenière préférerait que son organisme soit le maître d'œuvre du développement de l'île Courossol. «Mais on ne veut pas être un one-man-show», a-t-il aussitôt nuancé. M. Lafrenière se dit tout de même prêt à travailler avec d'autres organismes, dont le conseil de bande.

En tant que l'île Courossol et l'ensemble de l'archipel se développent d'une façon harmonieuse», a-t-il ajouté.

Cette idée de partenariat ne déplaît pas à M. Jourdain. «Nous sommes prêts à participer au développement de la ville», a-t-il dit lorsqu'un interrogé à ce sujet. La corporation et le conseil de bande ont échangé de la correspondance à ce sujet.

Selon Mme Philippe, l'idée d'un partenariat a également été proposée à la Ville de Sept-Îles par le ministère des Affaires indiennes dès 1988, soit au cours de la période du dépôt de la demande de rétention. «Ça ne vous empêche pas de vous joindre à eux [le conseil de bande] pour réaliser des projets [touristiques]. Vous pouvez le faire en partenariat.»

Le maire Dion affirme n'avoir jamais rien entendu de tel de la part du ministère.

Cette affaire de cession de l'île Courossol aux Montagnais a provoqué des sorties musclées de la part de deux députés locaux, chacun y voyant une occasion de faire le procès du fédéralisme. Le représentant péquiste de Duplessis, Denis Perron, a assuré à *Soleil* que «ce n'est pas demain la veille que le fédéral va débaptiser Sept-Îles pour l'appeler «Six-Îles»».

De son côté, le bloquiste de Manicouagan, Bernard St-Laurent — «un député à l'écoute de ses concitoyens», souligne, un brin sarcastique, un observateur de la scène politique, en allusion aux accusations d'écoute électronique portées contre le député —, n'a pas fait dans la dentelle en accusant carrément le fédéral de «récompenser ses amis autochtones d'avoir voté NON au référendum».

## Uashat et Malioténam aux urnes

Les 1200 électeurs montagnais vivant sur la réserve d'Uashat et Malioténam, à l'ouest de Sept-Îles, se rendent aux urnes aujourd'hui pour choisir un nouveau chef de bande. Neuf postes de conseillers sont également à pourvoir.

Le chef sortant, Elie-Jacques Jourdain, et le directeur de la radio communautaire de Malioténam, Yves Roch, s'affrontent à la chefferie. Quant aux postes de conseiller, 43 candidats se font la lutte.

En quête d'un troisième mandat, M. Jourdain s'est fait remarquer lorsqu'il a obtenu des compensations financières de 65 millions de dollars d'Hydro-Québec. La société d'Etat versera cette somme aux Montagnais, au cours des 50 prochaines années, pour les dédommager de la construction de la centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite (SM3).

Depuis son arrivée à la tête du conseil de bande, le chef Jourdain a vécu quelques épisodes rocambolesques, notamment lorsque des traditionalistes ont fait obstruction aux travaux sur le site de SM3. Il a également eu à manœuvrer avec un mouvement de séparation qui a pris naissance dans le secteur de Malioténam, un coin de la réserve où sa cote de popularité est faible. La séparation de Uashat et de Malioténam suscite encore la passion chez les traditionalistes de la réserve.

Plusieurs dossiers attendent le nouveau conseil. Le litige entre la réserve et la municipalité de Sept-Îles s'annonce toutefois le plus corsé.

Le problème provient d'une décision du ministère des Affaires indiennes qui autorise le conseil de bande à prélever, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1996, des taxes sur l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères et de la neige, et l'éclairage. Le hic: c'est la ville de Sept-Îles qui assure ces services sur une partie importante de la réserve. Le maire Jean-Marc Dion, soucieux que chacun paie son dû, navigue avec prudence dans ces négociations.

Des ententes pour offrir ces services sont-elles possibles?

«Régions la question du territoire d'abord; nous parlerons de partenariat ensuite», a laconiquement commenté le maire Dion. De chaudes discussions en perspective...

M. L.

## Baisse des taxes à Rimouski

Rimouski (PC) — Non seulement Rimouski gèle toutes ses taxes de services pour une 4<sup>e</sup> année consécutive en 1996, mais elle réduit sa taxe foncière qui passe de 1,53 \$ à 1,49 \$ du 100 \$ d'évaluation. La seule hausse au budget: la taxe d'affaires qui augmente de 0,5 %.

Malgré ce gel des principales taxes des services, eau, égouts et ordures ménagères, et cette baisse de 4 cents de la taxe foncière, Rimouski parvient à équilibrer sans difficulté un budget de 35 649 880 \$, en hausse de 3,3 %, sans avoir recours à ses surplus accumulés qui frôlent les 4,7 millions.

C'est parce que Rimouski voit son assiette fiscale augmenter de 2,6 %, en raison de nouvelles constructions comme le pavillon de génie de l'Université du Québec à Rimouski, l'agrandissement de l'Institut maritime du Québec et un développement résidentiel important, que la valeur imposable dépasse 1,2 milliard \$.

«Nous avons une valeur imposable accrue de 50 millions \$ qui nous procure un nouveau retour des taxes que nous n'avions pas en 1995», a expliqué le maire Michel Tremblay, qui se dit satisfait de l'exercice de compression des élus et des fonctionnaires, qui ont pu sabrer les dépenses de 500 000 \$.

Quant à la taxe d'affaires basée sur la valeur locative qui passe de 4 % à 4,5 %, le maire de Rimouski explique que son administration ira ainsi chercher 200 000 \$ de plus, histoire de compenser les efforts de promotion touristique, industrielle et commerciale consentis par la Ville.

Suggestion pour Noël

## L'histoire du Québec à travers ses objets

Un autre magnifique album de Michel Lessard

ANTIQUITÉS DU QUÉBEC. VIE SOCIALE ET CULTURELLE  
Michel Lessard  
Les Éditions de l'Homme, 380 pages

Avec ce deuxième ouvrage d'une trilogie sur les objets anciens, l'historien de l'art Michel Lessard poursuit l'inventaire minutieux des richesses patrimoniales du Québec. L'objectif général de cette vaste fresque est de raconter la genèse de la société québécoise à l'aide de la culture matérielle développée ici, entre 1640 et 1940.

Dans cette perspective, l'objet n'est qu'un moyen de traiter de l'identité d'un peuple unique situé au carrefour des cultures française, britannique et américaine. Le premier volume, publié l'an dernier, portait sur les objets de la vie domestique (poêles, céramiques, lampes, courtespointes, etc.). Le dernier, prévu pour 1996, sera consacré aux meubles anciens. Celui-ci porte donc sur les objets de «la vie sociale et culturelle», ceux de la mode et du costume, des transports, des sciences, de la technologie, et de bien d'autres choses. Un chapitre émouvant parle des jouets des adultes et des enfants. Un autre traite des métiers traditionnels. Un autre encore rappelle les équipements des communications, de la plume aux appareils de radio. Le texte du professeur Les-

sard, de l'UQAM, est encore et toujours un modèle de vulgarisation des théories en vigueur dans le vaste champ des études patrimoniales. Les illustrations sont tout aussi magnifiques, ce qui n'enlève rien à la valeur de cet ouvrage, bien au contraire. Le tout se lit et se regarde inlassablement et peut satisfaire autant les collectionneurs les plus avertis que les simples curieux.

Stéphane Baillargeon



## Une nouvelle station radio FM en Mauricie

MICHEL LALIBERTÉ  
LE DEVOIR

Un an après avoir perdu leur station de radio régionale, les auditeurs de Shawinigan et ceux du centre de la Mauricie pourraient bientôt pouvoir syntoniser la fréquence d'une station indépendante sur la bande FM. Le projet d'un demi-million de dollars se traduirait par la création d'une douzaine d'emplois, soutient Marc Demontigny, qui a présenté le 15 novembre dernier une demande de licence au CRTC.

«Les gens ont besoin de s'identifier à quelque chose qui leur appartient; ils ont le droit d'avoir leur service à eux», a indiqué M. Demontigny, ancien directeur général de la station CKSM avant la fusion entre Télémedia et Radio-Mutuel en septembre 1994. Ce regroupement des deux géants de la radio AM au Québec, a-t-il souligné, a coûté une quinzaine d'emplois à la station shawiniganaise, en plus de priver la population d'un contenu régional.

Le CRTC publiera d'ici les prochains jours les avis publics sur la demande de licence de M. Demontigny. L'architecte du projet s'attend d'ailleurs à ce que Radio-Média s'y oppose et force du même coup la tenue d'audiences publiques. Celles-ci se dérouleraient à Hull au cours du mois d'avril. «Ils seraient bien malvenus de bloquer ce projet», a dit M. Demontigny, qui a joint à sa demande une lettre d'appui contenant plus de 4000 signatures de la part d'auditeurs et de commerçants de la région. Plusieurs conseils municipaux ont adopté des résolutions d'appui.

Advenant que le projet reçoive l'aval du CRTC au terme des audiences, la nouvelle station de Shawinigan, qui occuperait la position 93,9 sur la bande FM, pourrait être en ondes dès la fin de l'été de 1996. Au plus tard au début de l'automne, prédit M. Demontigny, qui occuperait les fonctions de président et de directeur général.

La station présenterait une programmation de 18 heures par jour, soit de 6h à minuit, pour un total de 126 heures par semaine dont 87 avec animation. La nouvelle venue FM compterait une salle des nouvelles et serait équipée d'une antenne de 19 000 watts, ce qui lui permettrait d'être captée par des auditeurs sur la rive sud du fleuve.

Trois stations de radio occupent présentement les ondes en Mauricie; les stations CHEY (réseau Rock-Détente) et CIGB (réseau Radio Énergie), de la bande FM, et CHLM (Radio-Média) qui diffuse sur la bande AM. La station CKSM fonctionne toujours mais diffuse du contenu en provenance de la station CHLM de Trois-Rivières. «Ils ne produisent que deux heures trente à partir de Shawinigan [de 9h à 9h30 en semaine]», note d'un ton critique Marc Demontigny.

Les stations radiophoniques indépendantes ont leur place en région, opine M. Demontigny. Il cite en exemple la réussite de la station CKYK, à Alma, qui diffuse depuis deux ans dans la région du Lac-Saint-Jean.

Tassé 8,00% Intérêt annuel composé 10 ans, garanti P.Q.

LE DEVOIR ÉCONOMIE

Table of market indices: XAM (+4.22), TSE-300 (+26.36), DOW JONES (-50.57), S CAN (+0.33), OR (-).

EN BREF

NORTEL VEND SES CÂBLES

Northern Telecom and Cable Design Technologies (CDT), de Pittsburgh, ont annoncé hier la signature d'une entente en vertu de laquelle CDT se porte acquéreur des gammes de produits câbles de télécommunications et câblage structure IBDN de Nortel, pour environ 90 millions \$ US.

IMPRIMERIES QUEBECOR VEND DES ACTIONS

Imprimeries Quebecor a annoncé que les preneurs fermes canadiens et américains, dans le cadre du récent appel public à l'épargne, ont exercé leur option d'achat portant sur 2 050 000 actions subalternes comportant droit de vote en couverture des attributions excédentaires.

UN AUTRE VIGNOBLE POUR LA CAISSE

Capital d'Amérique CDPQ, filiale de la Caisse de dépôt, a acquis une participation de 24 % dans S.A. La Tour de Mons, un vignoble français situé dans la région du Médoc, près de Bordeaux.

LES VENTES AU DÉTAIL ONT CHUTÉ DE 0,7 %

Ottawa (PC) — Statistique Canada annonce que les ventes au détail ont chuté de 0,7 % pour atteindre 17,7 milliards en octobre tandis qu'aucun changement n'a été enregistré en septembre.

Daniel Paillé réglera fin janvier le sort du chantier MIL Davie

Le groupe Verreault et Dominion Bridge sont acquéreurs potentiels

KATIA GAGNON PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, se donne jusqu'à la fin du mois de janvier pour régler définitivement le sort du chantier maritime MIL Davie.

Les deux groupes intéressés à se porter acquéreur d'une part majoritaire de MIL, Dominion Bridge et le groupe Verreault Navigation, avaient jusqu'à hier soir, minuit, pour déposer une offre finale détaillée concernant le chantier maritime de Lauzon.

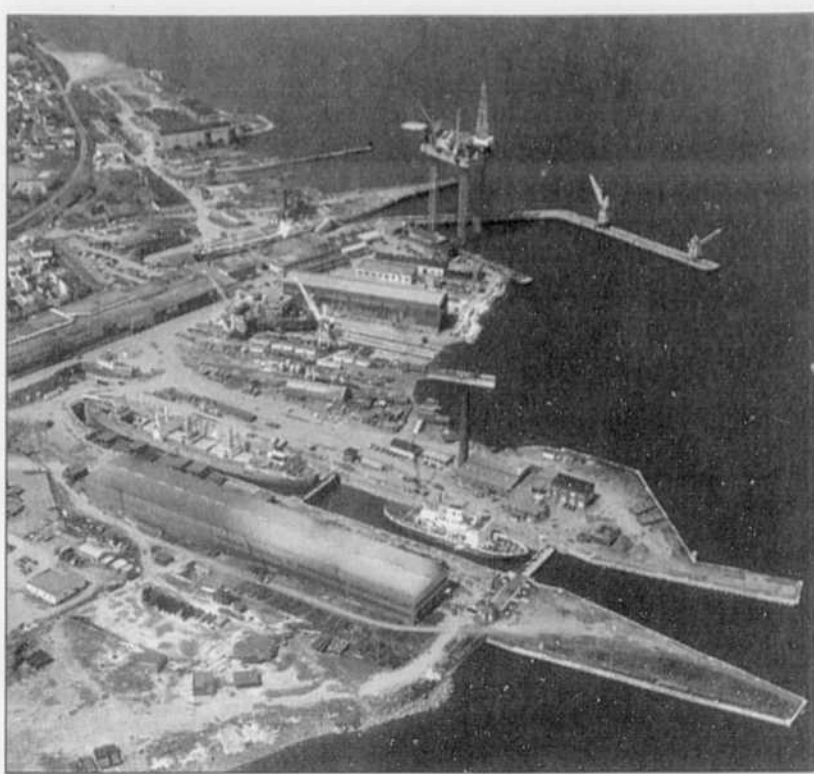


Daniel Paillé

mais le ministre semble vouloir conserver une certaine participation de la SGF dans le chantier maritime. «On recherche un partenaire majoritaire qui va contrôler le chantier maritime. C'est une condition sine qua non», dit M. Paillé.

La présidente de Verreault Navigation, Denise Verreault, émettait cependant hier des doutes quant au processus de sélection du futur acquéreur de MIL Davie. «Les dés sont pipés en faveur de Dominion Bridge», déclarait-elle à un quotidien de Québec.

L'offre d'achat du groupe Verreault est assortie de plusieurs conditions: le gouvernement devrait se doter d'une politique fiscale encourageant la construction navale et concéder un prêt sans intérêts de 40 millions.



Si aucun autre contrat n'entre d'ici le début de janvier, le chantier pourrait se retrouver avec seulement 50 employés, sur les 350 en poste présentement.

souhaiterait diversifier le chantier de Lauzon.

Quant aux employés de MIL, ils sont toujours dans l'expectative quant à l'avenir du chantier qui, si aucun autre contrat n'entre d'ici le début de janvier, pourrait se retrouver avec seulement 50 employés, sur les 350 en poste présentement.

Le président du syndicat, Nelson Roy, refuse de dire quel groupe il privilégie. «Tout dépend de ce que ces deux groupes ont à offrir pour le futur. On ne voudrait pas, après deux ans et des promesses, qu'on se retrouve au même point, avec tous les sacrifices que les employés ont faits.»

L'économie du Québec a fait du surplace au troisième trimestre

LE DEVOIR

L'économie du Québec n'a pas pleinement participé au rebond inattendu qu'a enregistré l'économie canadienne au troisième trimestre de 1995. Pire, et contrairement à l'Ontario qui renoue avec la croissance, elle se maintient dans un état de stagnation.

Selon les données comptabilisées par le Bureau de la statistique du Québec (BSQ), le taux de croissance du PIB (en dollars courants) n'a cessé de décroître au cours de l'année, pour s'établir respectivement à 1 %, 0,8 % et 0,6 % du premier au troisième trimestre. Compte tenu de la hausse des prix, la croissance réelle positive du premier trimestre a fait place à une contraction au deuxième trimestre et à une stagnation ou au mieux à une légère hausse au troisième trimestre.

ont permis au Québec d'échapper à la récession. A cet effet, le Québec a enregistré au troisième trimestre le premier surplus de sa balance courante depuis plus de sept ans.

Cette conjoncture se reflète dans les données d'emploi qui, malgré une hausse de près de 50 000 depuis le début de l'année, n'ont enregistré aucun gain net en termes désaisonnalisés aux deuxième et troisième trimestres. De même, la rémunération des salariés enregistre une baisse de 0,4 % au troisième trimestre, la première depuis le deuxième de 1993.

En fait c'est le secteur extérieur, et dans une moindre mesure l'accroissement des stocks, qui, tout au long de l'année 1995,

ont permis au Québec d'échapper à la récession. A cet effet, le Québec a enregistré au troisième trimestre le premier surplus de sa balance courante depuis plus de sept ans.

C'est le secteur extérieur et, dans une moindre mesure, l'accroissement des stocks qui ont permis au Québec d'échapper à la récession en 1995

Du côté des dépenses publiques en biens et services, les efforts de restriction se poursuivent comme le montre la baisse de 1 % en termes réels après des diminutions de 0,3 % et 0,6 % au cours des deux premiers trimestres. Pour le total des trois trimestres de 1995, les dépenses publiques en biens et services diminuent de 0,5 % en regard de la même période de l'année précédente.

La faiblesse de l'investissement se poursuit (-0,4 % au troisième trimestre) quoique à un rythme moins élevé qu'en première moitié d'année (-3 % et -1,3 %). La construction résidentielle, pour sa part, est en chute libre avec un cinquième trimestre de baisse consécutif (-2,7 %). Sur l'ensemble des trois trimestres de 1995, la construction résidentielle dégringole de 16,5 %.

En raison de la faiblesse des salaires, le revenu personnel disponible diminue de 0,2 % après une baisse de 0,7 % au deuxième trimestre, ce qui annule en partie la hausse de 1,5 % enregistrée au premier trimestre.

Compte tenu de l'évolution du revenu disponible, la croissance de la consommation des ménages ne peut se poursuivre qu'au prix d'une baisse marquée du taux d'épargne qui s'établit à 6 % au troisième trimestre comparativement à 7,6 % pour l'ensemble de 1994», a ajouté le BSQ.

Les exportations canadiennes ont fléchi en octobre

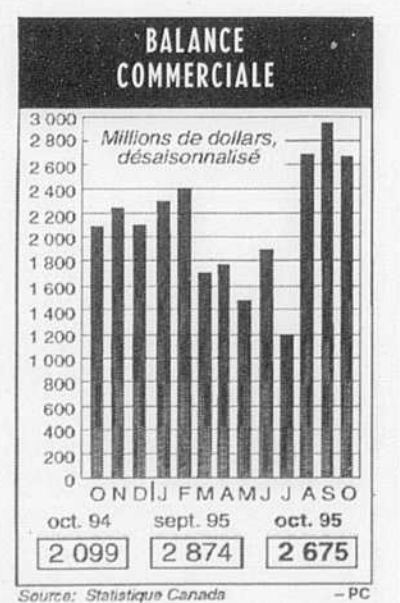
Ottawa (PC) — Le moteur de l'économie canadienne a eu des ratés en octobre. Statistique Canada signale en effet que les exportations ont fléchi de 2,5 %, au mois d'octobre, à 21 milliards, en raison surtout d'une baisse des expéditions de machinerie, de produits forestiers et d'énergie.

Les exportations ont été la principale source de la vigueur économique du Canada durant toute l'année, si bien que tout signe de faiblesse dans ce secteur est inquiétant. Les importations ont également chuté, de 1,9 % à 18,3 milliards, durant le même mois, si bien que le surplus commercial a baissé à 2,7 milliards en octobre, de 2,9 milliards qu'il était le mois précédent.

La chute des importations représente également un signe de ralentissement économique, permettant de croire que les compagnies canadiennes n'ont pas besoin d'autant de matières premières pour atteindre leurs objectifs de production.

Statistique Canada signale qu'un des secteurs d'exportation ayant signalé le plus fort déclin est celui de la pulpe et du papier, secteur antérieurement très fort. Les expéditions, dans ce secteur, ont chuté de 17,7 %, en raison, pour une bonne part, de la fermeture de moulins aux fins de travaux d'entretien ainsi que de quelques grèves.

Par ailleurs, une baisse des ventes de houille vers le Japon a contribué fortement à faire baisser de 11,7 % les ventes d'énergie à l'étranger. L'exportation de véhicules a chuté par ailleurs de 2,5 %, en raison surtout d'une baisse des expéditions de camionnettes vers les États-Unis.



Les États-Unis lanceront un ultimatum au Canada

MARIE TISON PRESSE CANADIENNE

Washington — Le représentant américain au Commerce Mickey Kantor est bien décidé à régler le problème des exportations canadiennes de bois d'œuvre. Il a rencontré plus d'une douzaine de congressistes américains hier pour leur faire savoir que son administration accordait la plus haute priorité au règlement de cette question.

Selon des sénateurs qui étaient présents à cette rencontre, M. Kantor demandera au Canada de présenter des offres satisfaisantes avant une date limite qu'il fixera bientôt. Cette date devrait tomber entre la mi-janvier et la fin de ce mois. Si l'administration américaine n'est pas satisfaite, elle déclencherà le processus qui devrait entraîner l'imposition de droits compensateurs sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre.

«Nous savons que l'industrie américaine souffre, a souligné M. Kantor, dans une déclaration rendue publique par le bureau de M. Baucus. Nous savons qu'il est important d'agir vite et il s'agit d'une des plus grandes priorités de mon bureau.»

En 1991, le bois d'œuvre canadien représentait 27 % du marché américain. Il s'accapare maintenant de 36 % de ce marché. «Le flot d'importations canadiennes subventionnées a créé une crise dans l'industrie américaine, à un point tel que même les scieries les plus efficaces des États-Unis ont dû fermer leurs portes», a soutenu

Métro-Richelieu et les 150 ex-employés de Steinberg s'en remettent à un médiateur

GÉRARD BÉRUBÉ LE DEVOIR

Après de nombreux tiraillements judiciaires étalés sur plus de trois ans maintenant, les parties impliquées dans le conflit opposant Métro-Richelieu à des employés congédiés lors de l'acquisition de Steinberg sont convenues de demander à un médiateur de leur proposer une voie de règlement.

Et l'on va plus loin. «Les parties croient, qu'après plus de trois ans de batailles juridiques, tout doit être mis en oeuvre pour donner à la médiation une chance réelle de réussir», peut-on lire dans le communiqué conjoint diffusé à cette fin. Les parties en présence sont Les Epiciers Unis Métro-Richelieu, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Epiciers Unis Métro-Richelieu, affilié à la CSN, les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501, affiliés à la FTQ, et le Regroupement des (500) ex-travailleurs de Steinberg.

«A cette fin, les parties sont unanimement convenues de suspendre pendant la médiation toutes actions ou déclarations publiques de même que toutes les procédures judiciaires. Elles pourront bien entendu poser les gestes nécessaires à la préservation de leurs droits. La médiation doit se poursuivre jusqu'à la fin février prochain. Les parties ont prévu la possibilité de la prolonger au-delà de cette date si elles en conviennent à l'unanimité», prend-on soin d'ajouter.

Les différents litiges qui seront exposés devant le médiateur sont reliés à l'acquisition, par Métro-Richelieu, des points de vente de Steinberg, survenue en 1992. Même si la transaction avait amené un surcroît de travail aux centres de distribution de Métro, le distributeur alimentaire n'avait repris que 57 des 120 ex-employés d'entre-prise de Steinberg. Il n'avait également pas repris les camionneurs et le personnel de bureau, contrairement ainsi, selon la position syndicale, à l'article 45 du Code du travail. Après deux ans de procédures judiciaires et malgré une première décision favorable à Métro rendue le 22 juin 1992 par le commissaire Leo Delise, le Regroupement des ex-travailleurs de Steinberg avait obtenu, deux ans plus tard, le droit de reprendre le tout.

Puis, en février 1993, Métro-Richelieu a procédé à la vente de son secteur transport pour s'en remettre aux services de trois transporteurs indépendants, provoquant ainsi la perte d'emploi des 150 travailleurs du centre de distribution Mérite 1, de Montréal. Le Tribunal du travail avait, à deux reprises, donné raison aux travailleurs remerciés qui alléguaient alors, sous deux griefs, que la tactique de Métro pouvait être assimilée à un recours à la sous-traitance et que la démission de quelque 80 camionneurs avait été obtenue de façon illégale.

Métro avait toutefois porté la cause devant la Cour supérieure, et obtenu gain de cause en janvier dernier.

Reitmans Dividende No 145 Avis est donné par la présente, qu'un dividende trimestriel en espèces de 13¢ par action a été déclaré pour les actions de classe A non votantes de la société.

MONTREAL TRUSTCO INC. AVIS DE DIVIDENDES Le 29 novembre 1995, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré, sur les actions privilégiées, Série A et B, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions.

Table of foreign exchange rates (EN DOLLARS CANADIENS) for various countries like Allemagne, Australie, Belgique, etc.

ÉCONOMIE

Transport aérien

# Canadien International affichera une lourde perte

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Partant initialement d'une prévision de profits de 50 millions, ce n'est pas une perte de 35 millions mais bien de quelque 190 millions qui sera inscrite, pour 1995, au bas de l'état des résultats de Canadien International. Mais le transporteur insiste: les liquidités de l'entreprise seront maintenues autour des 160 millions.

Dans un bref communiqué Canadien International a déclaré devoir comptabiliser cette année une série d'ajustements, non récurrents et sans incidence sur les liquidités de l'entreprise.

Une fois ces inscriptions comptables prises en compte, l'exercice 1995 devrait se solder par une perte oscillant entre 185 et 195 millions.

Le transporteur imputera ainsi à ses résultats d'exploitation des ajustements apportés à trois catégories de dépenses. Sans donner une ventilation des provisions consacrées à chacune, Canadien a parlé de frais inhérents aux «décisions stratégiques» prises au deuxième semestre et incluant la restructuration des activités, la consolidation des routes, le refinancement de 18 appareils et la concentration, à Vancouver, de ses activités d'entretien. «Ces mesures vont se traduire par d'importantes économies en 1996», a pris soin d'ajouter Canadien.

sur les ajustements comptables appliqués aux commissions et rabais accordés aux agents de voyage en Asie, inscrits incorrectement aux livres, et la troisième regroupe les ajustements de fin d'exercice.

Ce faisant, Canadien prévoit terminer l'exercice avec une perte se situant entre 185 millions et 195 millions. Elle atteignait 122,1 millions après le premier semestre clos le 30 juin dernier.

Ce résultat avait alors forcé la direction à réviser à la baisse ses prévisions, les projections transformant alors le profit de 50 millions initialement attendu en une perte de 35 millions.

Le transporteur a déclaré devoir comptabiliser cette année une série d'ajustements non récurrents

Une deuxième catégorie porte

# Air Canada s'envole enfin vers Hong-Kong



C'EST À 13h35 hier après-midi que le vol inaugural d'Air Canada pour Hong-Kong, le 837, a décollé de l'Aéroport international de Vancouver. Après une longue attente de près de six ans, Air Canada a obtenu d'Ottawa, non sans peine et sans restrictions toutefois, l'autorisation d'établir des liaisons sans escale sur cette importante porte de l'Asie, hier chasse-gardée de son concurrent Canadien International, qui peut desservir ce marché sans contraintes politiques et en faire profiter son partenaire American Airlines. Au départ de Vancouver, Air Canada propose actuellement trois vols sans escale par semaine reliant le Canada et Hong-Kong et augmentera cette fréquence à quatre vols à partir d'avril prochain. L'appareil est marqué du nom chinois du transporteur, qui se traduirait en français par «Société aérienne Feuille d'érable».

# Salaires des banquiers: le président de la TD mène le peloton avec 3,15 millions

Toronto (PC) — La Banque Scotia a été la dernière des cinq grandes banques à publier hier les salaires des membres de sa direction. Le président du conseil d'administration de l'institution, Peter Godsoe, s'est mérité 1,97 million pour l'année financière 1995, ce qui représente une hausse par rapport à 1,67 million l'année dernière.

Ses émoluments le placent en avant-dernière position parmi les grands patrons des grosses institutions financières: le président du conseil de la CIBC, Al Flood, s'étant classé dernier avec la bagatelle de 1,88 million. Le président du conseil de la Toronto Dominion, Richard Thomson, a pris la tête du peloton avec 3,15 millions, soit 19,8 % de plus qu'en 1994.

Les cinq grandes banques ont récemment publié les salaires des membres de leur direction dans des circulaires envoyées aux actionnaires conformément au règlement de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario entré en vigueur en octobre 1993.

Les experts en matière de salaires

soutiennent que le fait d'avoir à les publier a entraîné une hausse générale. «L'obligation de divulgation a un effet d'entraînement, parce que personne ne veut être payé en dessous de la moyenne, a fait remarquer Randy Dutka, un des associés de la firme KPMG. «Lorsqu'ils apprennent ce que gagnent les autres banquiers, vous pouvez vous imaginer comment se sent le gars qui est en cinquième place. Il va commencer à exiger.»

La circulaire de la Banque Scotia montre que pour avoir conduit sa banque à un bénéfice record de 876 millions en 1995, le salaire de M. Godsoe est passé de 850 000 \$ à 900 000 \$. La banque lui a aussi accordé 66 868 \$ en avantages qui vont avec le poste ainsi que 125 000 options sur des actions. Les options viennent à échéance en 2005 et il sera en mesure de s'en prévaloir au prix de 28,88 \$ l'unité. Le titre a clôturé hier à 29 \$. Mais c'est le montant de la prime qu'il a reçue qui a fait grimper le plus les émoluments de M. Godsoe. Le dirigeant de 57 ans s'est mérité 1 million comparativement à 765 000 \$ l'année dernière.

# 1996 sera un bon cru pour l'économie mondiale

Les différents experts sont d'avis que l'année qui s'achève a été bonne et que la prochaine sera encore meilleure

New York (AP) — L'année a dans l'ensemble été bonne pour l'économie mondiale, et les experts sont d'avis que 1996 devrait être encore meilleure.

La croissance pourrait atteindre 4,1 % l'année prochaine (contre 3,7 % en 1995), soit la plus forte progression depuis huit ans, selon le Fonds monétaire international. Le commerce mondial, qui a connu une croissance de 9,5 % en 1994 et de 8 % en 1995, devrait poursuivre sa progression en 1996, même si celle-ci devrait être plus modérée, d'après l'Organisation mondiale du commerce.

«La tendance mondiale est à la croissance modérée et régulière dans les principaux pays développés pour 1996», estime le Comité de la conférence, une organisation de recherche économique internationale de New York. Le PIB devrait augmenter d'un peu plus de 2 % aux États-Unis et dans l'Union européenne et de 1,5 % au Japon.

Sur les cinq prochaines années, la croissance américaine devrait être en moyenne de 2,5 % et l'inflation de seulement 3 %, selon une

étude de l'Association nationale des économistes d'affaires.

Il semble que le taux de croissance de 3,1 % officiellement prévu pour l'Europe des Quinze en 1995 ne dépassera pas en fait 2,7 %. La Commission européenne table sur 2,6 % en 1996 et 2,9 % l'année suivante. L'inflation devrait rester modérée, autour de 2 %, dans la plupart des pays membres.

Dans les pays en voie de développement la situation est plus nuancée. «Le chute du peso en début d'année continue à noircir l'horizon économique du Mexique», prévient le Comité de la conférence. Mais «le fort rythme de développement d'autres puissances émergentes d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe est demeuré inchangé».

La bonne santé de l'économie latino-américaine varie fortement d'un pays à l'autre. Le Mexique, l'Argentine et le Venezuela connaissent une récession, alors que le Chili et le Pérou ont encore enregistré une

forte croissance de respectivement 6,5 et 8 % en 1995.

L'Asie reste la région au taux de croissance le plus rapide, note l'Union des banques suisses. Dans des pays tels que la Chine, l'Inde ou le Pakistan, l'inflation augmente rapidement, signe d'une économie en surchauffe. La Chine, en passe de devenir une grande puissance économique, a cherché à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce tout en préservant les avantages accordés aux pays en voie de développement. Mais les États-Unis s'y sont opposés.

Malgré des scandales financiers et des difficultés boursières, Taïwan devrait voir son PIB s'accroître de 6,5 % en 1996. La banque suisse estime que la croissance devrait atteindre 7,5 % en Corée du Sud (contre 9,2 % cette année), 7,1 % en Indonésie, 5,8 % en Malaisie, 5 % au Pakistan, 5,5 % aux Philippines, 6,8 % en Thaïlande et 8,5 % au Vietnam.

Les pays d'Europe centrale et de l'Est (sauf la Russie) et du Moyen-Orient, où les réformes économiques commencent à porter leurs fruits, sont en phase de croissance. La production a marqué un fort recul (6,5 %) dans la première partie de l'année en Russie et dans les pays de l'ex-Union soviétique. Cependant, les Nations unies soulignent dans un rapport que des signes de reprise «peuvent probablement faire espérer une croissance modeste pour 1996».

Les 12 pays de l'OPEC ont connu une année difficile en raison d'une concurrence accrue. Ils ont dû vendre leur pétrole 5 \$ en dessous du prix de 21 \$ US qu'ils souhaitent fixer. L'année prochaine ne devrait pas leur être plus favorable avec la perspective d'un retour éventuel à la production de l'Irak.

Les pays de l'Afrique subsaharienne restent instables économiquement et dans certains cas politiquement, à l'exception de l'Afrique du Sud dont la phase de croissance (3 % cette année) devrait se poursuivre, remarque l'Union des banques suisses.

# COUP D'ŒIL BOURSIER

## Hémorragie sous contrôle

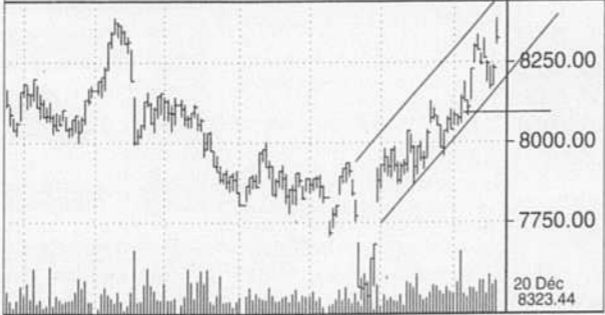
MICHEL CARIGIAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, l'indice industriel demeure volatile mais, bien qu'à la baisse, il montre trois jours de mouvements de côté sur sa ligne de court terme. La reprise doit être nette pour conclure vraiment à une reprise haussière. S'il rechute sous le seuil actuel, il plongerait probablement jusqu'à sa prochaine tendance. Les services publics montrent cependant beaucoup d'envolement de la part des investisseurs, prolongeant leur couloir haussier à court terme. À Toronto, on assiste à une poussée intéressante. La panique des vendeurs s'est presque complètement estompée. Plusieurs secteurs reprennent le droit chemin. Les communications continuent leur couloir haussier poussées par un Rogers Communication très fort. Les aurifères confirment un creux mais les volumes restent un peu discrets. Mieux vaut attendre un peu de ce côté avant de commencer à acheter. Les transports reprennent à la hausse sans avoir enfreint leur couloir haussier. Les pétrolières continuent à la hausse avec force sur de très forts volumes. Les industrielles, les banques et la gestion se ressaisissent. Les mines ne chutent plus mais restent un peu réticentes. Le détail et les forestières ont aussi cessé de chuter mais ne montrent pas encore de tendance haussière. On voit que l'hémorragie de vendeurs est enrayée pour le moment. Ce sont les secteurs ayant le mieux résisté à la correction qui sont présentement les plus forts, en l'occurrence: les communications, les aurifères et les pétrolières. Les autres ont repris pratiquement tout le chemin perdu. On arrête donc de vendre sans pour cela recommencer à acheter dans la gestion, les mines, les services publics, la consommation et les industrielles. Pour le détail et les forestières, attendons des signaux, positifs avant de s'emballer. Les marchés demeurent très volatiles et nerveux. Il faut donc éviter de sauter de branche en branche et agir seulement sur les indications les plus évidentes.

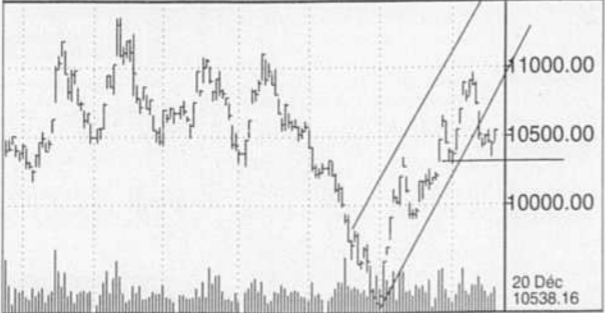
BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



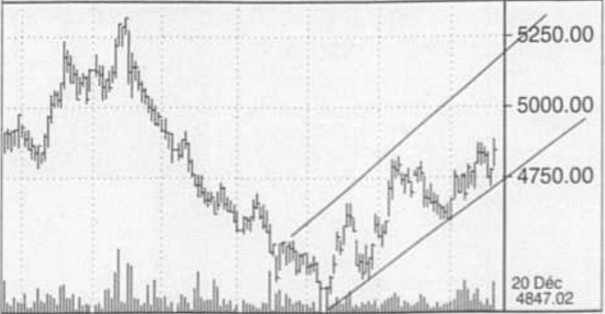
COMMUNICATION TOR. (X-CM TSE)



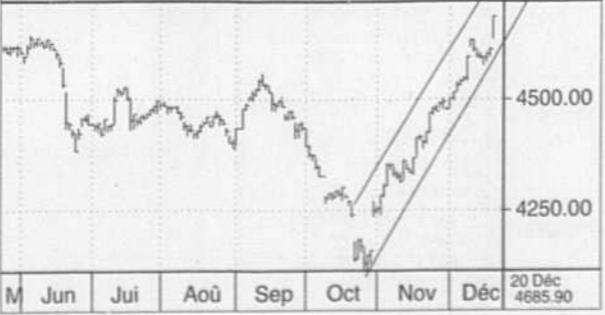
AURIFERES TOR. (X-GL TSE)



TRANSPORTS TOR. (X-TR TSE)



PÉTROLIERES TOR. (X-OG TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



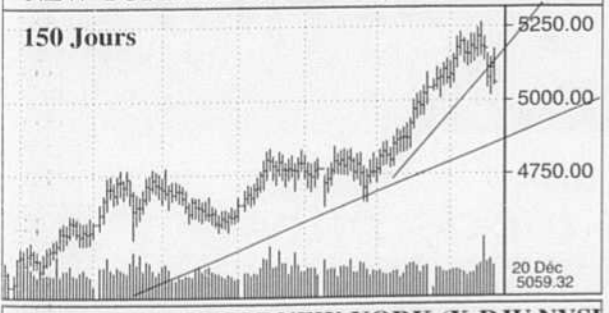
MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)



PAPETIERS TOR. (X-PF TSE)



NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



SERVICES PUBLIC NEW-YORK (X-DJU NYSE)



	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	20158	2307.39	+4.22	0.2
XCB:Bancaire	6772	2830.38	+12.70	0.5
XCO:Hydrocarbures	6223	1734.67	+19.23	1.1
XCM:Mines et métaux	5277	3061.87	-10.24	-0.3
XCF:Produits forestiers	1846	2575.03	+17.37	0.7
XCI:Biens d'équipement	4217	2273.64	-1.51	-0.1
XCU:Services publics	2795	1947.72	+5.54	0.3

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 35	20715	247.43	+0.79	0.3
TSE 100		284.65	+1.48	0.5
TSE 200		279.26	+2.07	0.7
TSE 300	53804	4679.97	+26.36	0.6
Institutions financières	5738	3637.04	+19.23	0.5
Mines et métaux	2613	5027.17	-39.83	-0.8
Pétrolières	16270	4685.90	+73.54	1.6
Industrielles	9089	3186.76	+25.65	0.8
Aurifères	4256	10538.16	+92.32	0.9
Pâtes et papiers	2776	4269.71	+45.22	1.1
Consommation	2406	8070.87	-31.93	-0.4
Immobilières	30	1672.70	+7.31	0.4
Transport	2615	4847.02	+70.77	1.5
Pipelines	490	3899.00	-	-
Services publics	1802	3422.12	+11.39	0.3
Communications	2127	8323.44	+93.51	1.1
Ventes au détail	1746	3696.42	+1.73	0.0
Sociétés de gestion	1839	5311.14	+26.44	0.5

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	23705	766.11	-0.48	-0.1

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>						
30 Industrielles	33965	5059.32	-50.57	-1.0		
20 Transports	6910	2008.38	+11.01	0.6		
15 Services publics	4740	221.77	-1.61	-0.7		
65 Dow Jones Composé	45616	1687.27	-7.48	-0.4		
Composite NYSE		323.61	-2.10	-0.6		
Indice AMEX		528.23	-7.32	-1.4		
S&P 500		605.94	-5.99	-1.0		
NASDAQ		1025.27	-1.14	-0.1		

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARK RES INC	3828	7.25	7.13	7.25	-	-
SHERRITT INC	2675	17.38	16.75	17.25	+0.63	3.8
KOOKABURRA RES	2568	0.35	0.25	0.35	+0.04	12.9
GOLDSTAKE EXPL	2021	1.08	0.84	1.05	+0.24	29.6
MOORE CP LTD	1565	25.13	24.75	24.88	-	-
TECK CP B	1525	26.25	26.00	26.13	+0.38	1.5
NOT AVAILABLE		0.00	0.00	0.00	-	-
ANDERSON EXPL	1122	14.38	13.75	14.00	+0.25	1.8
RENAISSANCE	1111	34.00	33.00	33.75	+0.88	2.7
CDN IMPERIAL BK	1111	41.38	40.75	40.88	+0.13	0.3

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARK RES INC	1630	7.25	7.13	7.13	-0.13	-1.8
ROYAL BANK OF CDA	875	31.25	30.88	30.88	+0.13	0.4
SCOTTS	779	8.00	8.00	8.00	+0.50	6.7
BANK OF MONTREAL	449	30.75	30.25	30.38	+0.25	0.8
AIR CANADA	444	4.60	4.35	4.55	+0.25	5.8
STONE-CONSIL CP	395	17.13	16.75	16.88	-	-
DOMTAR INC	386	10.50	10.13	10.25	-	-
LOUBEL EXPL INC	368	0.16	0.15	0.16	-0.01	-5.9
PETRO-CANADA	354	15.50	15.38	15.50	+0.13	0.8
TELEGLOBE INC	345	17.50	17.13	17.50	+0.13	0.7

**DECISION-PLUS**  
Demandez notre vidéocassette GRATUITE  
Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers  
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02306-959

AMIR HAMMOUD Partie défenderesse ASSIGNATION

présent avis dans le journal Le Devoir Une copie BREF D'ASSIGNATION...

fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute. Montréal, province de Québec, le 19 décembre 1995.

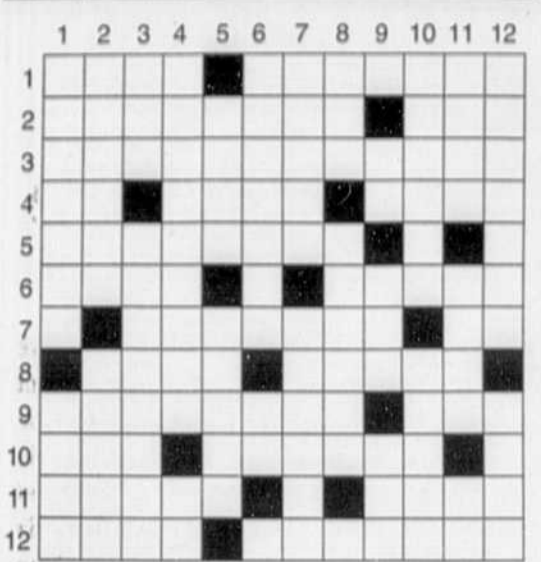
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-227487-950

Montréal, le 19 décembre 1995 devant Me Sylvie Beaugré, notaire.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-227480-955

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT 5- Touchée. — Détérioration de choses volées. 6- Kiosque à journaux. — Iridium.

VERTICALEMENT 1- Petit rongeur. — Soudainement. 2- Flair. — Oiseau passereau d'Afrique.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

Il est ordonné aux intimés(es) ci-dessous mentionnés(es) de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Table with columns: Dossiers, Requérants(es), Intimés(es). Lists case numbers and names of parties.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à MICHAEL AMSTADT, de comparaître au greffe de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à PHILLIS OSEI MENSAH, de comparaître au greffe de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à M. FRANZ FANFAN, de comparaître au greffe de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à MICHAEL S. FAUTEUX, de comparaître au greffe de cette Cour...

LE GROUPE LORANGER INC. PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc."...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à MICHAEL S. FAUTEUX, de comparaître au greffe de cette Cour...

INC., de comparaître au greffe de cette Cour situé au 180, rue Salabery...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ORDRE est donné à PASCAL GIROUX, de comparaître au greffe de cette Cour...

AVIS PUBLIC VENTE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-002274-957

BANQUE NATIONALE DU CANADA Requérante

JACQUES GIGUÈRE Mis-en-cause

AVIS est donné que le soussigné a été désigné pour procéder à la vente de l'immeuble ci-après décrit...

CETTE VENTE AURA LIEU LE MARDI 9 JANVIER 1996 à 10h00 heures au 359, Place Royale, à Montréal, district de Montréal.

DÉSIGNATION CADASTRALE: Un emplacement ayant front sur la rue St-Denis en la Ville de Montréal...

Un emplacement ayant front sur la rue St-Denis en la Ville de Montréal, composé comme suit, savoir:

a) du lot de terre numéro TROIS de la subdivision du lot de terre originaire numéro HUIT CENT TRENTE-HUIT (838-3)...

b) de la partie nord-ouest du lot de terre numéro DEUX de la subdivision du lot de terre originaire numéro HUIT CENT TRENTE-HUIT (838-2)...

avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros 1655, 1657, 1659, 1661, 1663 et 1665 rue St-Denis, Montréal, province de Québec, H2X 3K4.

CONDITIONS: A) La mise à prix a été fixée par le tribunal au montant de QUATRE CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE TROIS CENT DOLLARS (483,300.00 \$).

B) L'immeuble sera adjugé au dernier enchérisseur, s'il n'y en a qu'un, il sera déclaré adjudicataire.

C) L'adjudication de l'immeuble ne pourra être faite avant qu'il ne se soit écoulé 15 minutes depuis la première offre et (5) minutes depuis la dernière offre.

D) Aucune offre ne sera reçue si la personne qui l'a faite ne déclare pas ses noms, qualité, profession, résidence et, s'il y a lieu, ne remet à l'officier désigné par la Cour une procuration de la corporation qu'elle prétend représenter.

E) 20% du montant de la mise à prix doit être versé au moment de la vente aux enchères par tout adjudicataire à l'officier chargé de la vente, par chèque certifié fait à l'ordre de «MICHEL GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, en fidéicommiss», ou en argent comptant.

F) L'adjudicataire devra verser le solde du prix d'adjudication au moyen d'un chèque certifié à l'ordre de «MICHEL GAUCHER en fidéicommiss» dans les dix (10) jours de l'adjudication.

G) Si l'immeuble est adjugé à la requérante, elle pourra retenir le prix d'adjudication jusqu'à concurrence de sa créance, tant que l'état de distribution n'aura pas été homologué, et elle devra verser dans les cinq (5) jours de l'homologation les deniers nécessaires pour satisfaire aux créances préférées à la sienne.

Hydro Québec Appel d'offres

pour 14 h, heure de Montréal

ATR.50008.A le mardi 16 janvier 1996

Services de réservation de voyages pour déplacements d'affaires pour les bureaux administratifs de Québec, Gaspé et Iles-de-la-Madeleine (I.D.M.)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec - Place d'affaires depuis au moins 3 ans au Québec et/ou depuis au moins 1 an dans la région administrative 11

Garantie de soumission: Québec: 150 000 \$ Gaspé: 10 000 \$ I.D.M.: 20 000 \$

Ordre de grandeur: 1 800 000 \$ (2 ans) Prix: 25 \$

Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-3490

Le prix des documents comprend les taxes, est non remboursable et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à: Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur)

Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Avis public

au 5390, rue Saint-Urbain.

95-264 Règlement modifiant le Règlement portant approbation d'un plan de construction et d'occupation de bâtiments au sud de l'avenue Van Horne, entre l'avenue Wilderton et le chemin Deacon (5646)

95-265 Règlement sur la modification, par le centre d'accueil Father Dowd, du bâtiment situé à 6565, chemin Hudson

95-266 Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification et l'occupation à des fins de commerces et de bureaux des immeubles situés aux 1300-1312, 1316-1320-1322-1324 et 1330 de la rue Sherbrooke ouest, entre les rues de la Montagne et Crescent, dans le quartier Saint-Antoine (9361)

95-268 Règlement sur la fermeture des ruelles situées au nord-est de la 6e Avenue entre la rue Forsyth et la rue Ontario, à Montréal

Montréal, le 21 décembre 1995 Le greffier, Léon Laberge

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, STARKER INTERNATIONAL INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, le 19 décembre 1995.

Les procureurs de la compagnie, STIKEMAN, ELLIOTT

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2532-7859 QUÉBEC INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, le 19 décembre 1995.

Les procureurs de la compagnie, STIKEMAN, ELLIOTT

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie GESTION JAYMAC INC./JAYMAC MANAGEMENT INC. ayant son siège social au 5138, Côte St-Antoine, Montréal, (Québec) H4A 1N7, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales l'avis requis par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

PRENEZ AVIS que la corporation Agence québécoise de copie autorisée Inc., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Mil le 19 déc. 1995.

LE CENTRE COMMERCIAL L'ORANGER INC. PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Centre Commercial L'Oranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie "Le Groupe Loranger Inc.", une compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche

max -6 min -10 max -3 -10/-4 -10/-4

TEMPÉRATURES: MAX / MIN



Chibougamau -7/-13, Trois-Rivières -6/-10, Val d'Or -10/-13, etc.

Lever 7h31 Couché 16h13

QUÉBEC Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche

max -5 min -11 max -5 -12/-5 -12/-5

OTTAWA Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche

max -9 min -12 max -7 -12/-5 -10/-5

Météo - neige 1 900 451-4199 Environnement Canada La météo à la source 95c/mminute

Rappelez-vous

La modération a bien meilleur goût.

EducAlcool

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de ERIC LAMARRE, résident et gérant au 33, Jean Salomon Tappier, Chambly (Québec) J3L 5M1

AVIS est par les présentes donné que ERIC LAMARRE a fait une cession le 13ème jour de décembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ème jour de décembre 1995 à 14h00, au bureau du syndic.

ÉRIC LEBEL, C.A. CIP Syndic désigné Nédillard Moquin Nadeau Inc. 5811, boul. Taschereau Bureau 410 Brossard (Québec) J4Z 1A5 (514) 676-8585

# LE DEVOIR

# LE MONDE

POLOGNE

## La dernière bombe de Lech Walesa

Le président sortant accuse ses adversaires d'attenter à la «sécurité de l'État»

Le premier ministre polonais Jozef Oleksy a accusé hier les services spéciaux de son pays de «tentative de déstabilisation» de l'État polonais, à trois jours de l'investiture de M. Aleksander Kwasniewski à la présidence de la République. «Il s'agit de troubler, voire peut-être de torpiller la présidence d'Aleksander Kwasniewski», a affirmé M. Oleksy à la télévision, ajoutant qu'il «n'a pas l'intention de céder au chantage». Le premier ministre a qualifié de «fausses» les accusations lancées à son égard officieusement par l'entourage du président sortant Lech Walesa, selon lesquelles il aurait eu des contacts avec des services de renseignements étrangers, probablement soviétiques ou russes.

JAN KRAUZE  
LE MONDE

Varsovie — À trois jours de l'expiration de son mandat, le président Lech Walesa accuse le premier ministre de trahison; le président élu, Alexandre Kwasniewski, est menacé d'une levée de son immunité parlementaire; et Lech Walesa lui-même se voit infliger un colossal redressement fiscal. Les plus hauts personnages de l'État règlent ainsi leurs comptes en public, dans une Pologne soudain retombée dans une zone de graves turbulences.

La transmission des pouvoirs, prévue pour la fin de la semaine, s'annonçait déjà pénible lorsque, tard dans la soirée du mardi 19 décembre, le président Walesa lança sa bombe.

Convoqués au palais présidentiel, le président de la Diète et les présidents du Tribunal constitutionnel et de la Cour suprême étaient priés de prendre connaissance d'un rapport du ministre de l'Intérieur à propos d'une affaire «mettant en danger la sécurité de l'État».

Officiellement, c'est tout ce que l'on sait. Mais, d'après les informations émanant de la présidence elle-même, l'affaire concerne le premier ministre «postcommuniste» Jozef Oleksy, accusé d'avoir entretenu des contacts avec les agents d'une puissance étrangère, selon toute vraisemblance l'URSS puis la Russie, non seulement au temps du régime communiste, mais jusqu'en 1993, c'est-à-dire à une époque où il était président de la Diète.

### Des documents «fabriqués»

Vrai ou faux? Le porte-parole du gouvernement a immédiatement laissé entendre que les «documents» ont pu être «fabriqués». Accusation grave contre un homme, le ministre de l'Intérieur Andrzej Milczanowski, qui jouit d'une réputation de très grande intégrité, mais qui est aussi un proche de Lech Walesa.

Ces deux ministres sont encore en fonctions pour deux jours. Ensuite, la totalité du pouvoir reviendra aux postcommunistes, puisque la Cour suprême a considéré que l'élection présidentielle était valide, en dépit des «mensonges» proférés pendant la campagne par le nouvel élu.

Cette affaire de «mensonges» concernant aussi bien ses études que sa fortune continue de poursuivre Alexandre Kwasniewski. Le président élu est l'objet d'une demande de levée d'immunité parlementaire qui pourrait théoriquement le contraindre à rendre des comptes avant que la nouvelle immunité de président ne l'en dispense.

Dans les derniers jours de la campagne, plutôt que de répondre à ces accusations, le candidat Kwasniewski et son état-major avaient, toujours avec l'aide du ministre de la Justice, allumé un puissant contre-feu: ils avaient accusé Lech Walesa de n'avoir pas payé d'impôts sur un cachet versé cinq ans plus tôt par la firme américaine Warner Bros, à l'occasion du tournage d'un film sur sa vie. Les services fiscaux ont eu la main lourde et réclament à M. Walesa pas loin de deux millions de dollars américains.

Bien entendu, on murmure déjà dans les rangs du gouvernement que les accusations portées contre M. Oleksy pourraient n'être rien d'autre que la vengeance du président sortant. Cela fait bien longtemps que la Pologne n'avait connu d'atmosphère aussi détestable.

EN BREF

### DI PIETRO ACCUSÉ ?

Milan (Reuter) — L'ancien juge Antonio Di Pietro, héritier de la lutte anticorruption en Italie, pourrait se retrouver sur le banc des accusés pour extorsion et abus de pouvoir, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Deux magistrats du parquet de Brescia, dans le nord de l'Italie, ont formulé une requête en ce sens. Elle sera examinée par le juge des enquêtes préliminaires qui décidera ou non de poursuites. Les magistrats Fabio Salamone et Silvio Bonfigli affirment que le «Monsieur Propre» de la justice italienne a extorqué en 1989 100 millions de lires (90 000 dollars canadiens) à Giancarlo Gorrini, ancien directeur d'une compagnie d'assurances, et qu'il aurait également fait pression sur Gorrini pour qu'il aide à effacer les dettes de jeu d'un de ses amis, Eleuterio Rea.

### TUDJMAN VEUT «GARDER» ZAGREB

Zagreb (d'après AFP) — Le parti du président croate Franjo Tudjman, la Communauté démocratique croate (HDZ), tente de reprendre le pouvoir à Zagreb, où l'opposition libérale a gagné les élections fin octobre. L'opposition soupçonne le HDZ de préparer un véritable «putsch municipal» dans la capitale. Même s'il a remporté les législatives du 29 octobre en permettant aux Croates de Bosnie de voter, son score dans les grandes villes n'a pas été brillant. À Zagreb, il s'est vu ravir la majorité par une coalition de sept partis d'opposition. Mis à mal par cette défaite, M. Tudjman a déclaré à plusieurs reprises qu'un parti qui est au pouvoir dans un pays ne peut ne pas gouverner aussi sa capitale. Résultat: Zagreb a deux maires, le libéral Goran Granic, qui ne peut prendre possession des bureaux toujours occupés par le maire HDZ sortant, Branko Miksa, un proche de M. Tudjman.

La guerre de Tchétchénie n'est pas finie

## Une violence sans précédent

Intenses combats de rue dans Goudermès pilonnée

Kourtchaloï (Reuter) — L'armée russe a bombardé Goudermès avec une violence sans précédent dans cette zone depuis l'intervention des troupes fédérales en Tchétchénie, rapportaient hier des réfugiés.

Une trentaine d'habitants, qui ont réussi à fuir la ville hier, ont déclaré à un correspondant de Reuter que les combats se poursuivaient.

Jamais la ville de Goudermès n'avait subi des pilonnages d'une telle intensité, ont-ils ajouté en décrivant l'offensive lancée mardi.

L'armée fédérale tente toujours de dégager les quelque 150 soldats russes assiégés depuis près d'une semaine par plusieurs centaines de séparatistes.

Selon une source militaire russe citée par l'agence Itar-Tass, une nouvelle offensive a été lancée dans la matinée et se poursuit actuellement par d'intenses combats de rue.

Les séparatistes occuperaient l'hôpital municipal et les bâtiments de l'administration locale.

Quelque 150 soldats russes et plusieurs policiers tchétchéniens loyales sont retranchés depuis jeudi dans la gare de chemin de fer et dans un poste militaire de cette ville située à une trentaine de kilomètres à l'est de Grozny.

Selon la chaîne de télévision publique ORT, des hélicoptères tenteraient actuellement de briser l'encerclement pour permettre l'évacuation des assiégés.

«Le commandement russe ne passera aucun compromis avec les [séparatistes]», a déclaré à l'agence Interfax le porte-parole des troupes du ministère russe de l'Intérieur à Grozny.

Selon Vassili Pantchenkov, les récents accrochages qui se sont produits dans le reste du pays entre l'armée fédérale et les combattants du

président Djokhar Doudaïev auraient fait trois morts et six blessés côté russe.

Les séparatistes se sont emparés de Goudermès jeudi dernier, le jour même où débutaient des élections générales très controversées.

Les Tchétchéniens étaient ainsi conviés à élire leurs représentants au Parlement russe et à désigner un remplaçant au président séparatiste Doudaïev.

Pour Moscou, ce scrutin devait servir à renforcer sa main-mise sur la région, quelques jours après la signature d'un accord entérinant l'appartenance de la Tchétchénie à la Fédération de Russie.

Nommé premier ministre par le Kremlin au mois d'octobre, Dokou Zavgajev a été officiellement élu président de la république de Tchétchénie avec plus de 95 % des suffrages exprimés.

## Même à 40%, les communistes ne sont pas pressés

Moscou (Reuter) — Une fois achevé le décompte des suffrages, le Parti communiste russe et ses alliés de gauche pourraient détenir environ 40 % des sièges à la future Douma, la Chambre basse du Parlement.

Sans le soutien des ultranationalistes de Vladimir Jirinovski, l'opposition ne pourra toutefois réunir les 226 voix nécessaires pour obtenir la démission du gouvernement ou pour adopter des lois qui, de toutes façons, pourront être rejetées par la chambre haute ou par le président.

Encore moins pourra-t-elle réunir les deux tiers des voix requises pour pouvoir passer outre un veto présidentiel.

Le Parti communiste préfère «attendre» et n'exigera pas d'accéder au pouvoir, mais il estime que le gouvernement «a perdu un vote de confiance et ne peut plus continuer la même politique», a déclaré hier son dirigeant Guennadi Ziouganov.

«Il y a beaucoup de gens qui veulent devenir premier ministre ou président, mais ils n'ont pas reçu la confiance (dimanche). Nous, nous attendrons», a déclaré M. Ziouganov lors d'une conférence de presse.

Le dirigeant communiste a en revanche confirmé que le véritable enjeu était pour son parti l'élection présidentielle prévue le 16 juin prochain. «Le Parti communiste va continuer à faire tout son possible pour amener au pouvoir un président patriote», a-t-il lancé.

M. Ziouganov a indiqué également que son parti déterminerait sa politique concernant les postes à pourvoir dans la nouvelle Douma «après consultation avec les autres forces politiques».

Mais il n'a pas fait allusion à une éventuelle exigence de présider la Chambre — comme les communistes, arrivant largement en tête de ces élections avec 21,03 % des suffrages, pourraient légitimement l'exiger.

Pour lutter contre la violence à l'arme blanche

## Londres fait la chasse aux couteaux

REUTER ET AFP

Londres — Haro sur les armes blanches en Grande-Bretagne! Les autorités britanniques ont annoncé hier que les possesseurs de couteaux avaient un mois pour les abandonner dans des poubelles spéciales mises à leur disposition dans tout le pays par la police.

Cette initiative fait suite à l'assassinat d'un directeur d'école, poignardé à mort le mois dernier alors qu'il prêtait main-forte à un jeune homme attaqué par des voyous devant son établissement.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé qu'il ne serait pas demandé de comptes à ceux qui profiteraient du moratoire pour se débarrasser de leurs armes blanches.

Mais, ensuite, la police pourra arrêter sans préavis toute personne ne pouvant justifier la possession d'un couteau. Les contrevenants encourront six mois de prison, aux termes d'une loi que le gouvernement entend faire rapidement adopter par la Chambre des communes.

La directive concerne les poignards, couteaux et autres armes tranchantes. Jusqu'au 20 janvier à minuit, toute personne en possession de ces armes pourra les déposer dans des conteneurs spécialement aménagés à cet effet devant les commissariats de police d'Angleter-

re et du Pays de Galles, sans avoir à répondre à aucune question de la part des policiers.

C'est le tabloïd *The Daily Mirror* qui a accepté de défrayer le coût des 3000 conteneurs qui seront placés dans les commissariats.

Le directeur de l'école, Philip Lawrence, avait été poignardé alors qu'il intervenait devant l'établissement catholique de Londres qu'il dirigeait pour protéger un élève aux prises avec une bande de jeunes armés de bâtons de baseball et d'un couteau.

La police a déjà fait une opération similaire autour de Glasgow, qui a permis en 1993 de récupérer 4620 couteaux en un mois. Après cette amnistie, la police écossaise avait mené une campagne d'interpellations pour rechercher des couteaux, qui avait permis de confisquer 548 autres armes. Ces deux opérations avaient conduit à une baisse de 50% des admissions dans les hôpitaux de la ville pour blessures par armes tranchantes.

En Grande-Bretagne, où la vente de certains couteaux (comme les couteaux à cran d'arrêt) est interdite, le port de simples couteaux est passible d'amendes, voire de poursuites judiciaires, si l'intention de s'en servir contre autrui est prouvée. Le port d'armes offensives, catégorie dans laquelle certains couteaux peuvent entrer, est passible d'un maximum de deux ans de prison.

L'assassinat d'un directeur d'école a fait bouger le gouvernement

Fait sans précédent en Algérie

## La presse autorisée à parler de torture

Philippe Séguin à Alger

Le président français Jacques Chirac a pris l'initiative de renouer des liens distendus avec Alger en donnant son accord à la visite surprise hier à Alger de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. L'Algérie et la France doivent se «parler», «s'entendre» et «coopérer», a déclaré M. Séguin après avoir rencontré le président algérien Liamine Zéroual. Au cours de ces derniers mois, l'atmosphère était tendue entre Alger et Paris, où sévissait une vague d'attentats terroristes attribués à des organisations islamistes algériennes. Cette semaine, certaines des méthodes de répression du terrorisme islamiste en Algérie faisaient pour la première fois l'objet d'un article dans la presse algérienne avec la publication mardi d'un témoignage sur les mauvais traitements subis en détention par un islamiste.

CATHERINE SIMON  
LE MONDE

Le quotidien privé *La Tribune* a publié, mardi 19 décembre, le témoignage d'un détenu islamiste, récemment libéré du camp d'Aïn M'Guel, dernier des sept «centres d'internement administratif» au Sahara à avoir été fermé, à la fin de novembre. Arrêté, le 20 février 1992, après l'annulation des élections législatives et la proclamation de l'état d'urgence, le dénommé Abderrahmane a été libéré, le 29 novembre, en même temps que les 650 «pensionnaires» d'Aïn M'Guel.

Il avait séjourné, auparavant, au centre d'Ouargla, dont les prisonniers avaient observé, en février 1993, une grève de la faim. Pour mater les troubles, les autorités du

camp avaient fait appel aux «Ninjas», sobriquet donné aux unités spéciales de l'armée. Ces derniers, raconte Abderrahmane, «nous ont passés à tabac pendant plusieurs heures». Parmi les «bastonnés» que l'on avait fait défiler, menottes aux poings, beaucoup seront blessés, «touchés à la tête, à l'œil, aux côtes».

Traduits devant le tribunal militaire d'Ouargla, une centaine de ces fortes têtes «ont passé de sales moments à la gendarmerie», ajoute Abderrahmane, qui évoque des récits de «tortures à l'électricité». Lorsque certains réintégreront le centre, un ou deux ans plus tard, ils sont «méconnaissables», assure-t-il. «Ils avaient passé au moins un an au cachot, sans jamais sortir. Il y avait parmi eux des borgnes, des édentés, d'autres étaient atteints de tuberculose». Transférés alors à Aïn M'Guel, Abderrahmane et ses compagnons découvrent l'état des détenus: «On a eu peur, ils ressemblaient à des débris humains».

### Une première dans un journal algérien

C'est la première fois qu'un journal algérien évoque directement ces mauvais traitements. Jusqu' alors, seules certaines organisations humanitaires comme Amnesty internationale et quelques journaux étrangers s'en étaient émus. Soumis aux règles de la censure, consignés dans un document adressé, en juin 1994, aux responsables des rédactions, la presse locale n'a jamais bravé les dikats du pouvoir.

L'audace de *La Tribune* est-il un signe de courage tardif mais salutaire, ou l'indice d'un changement des rapports de forces au sein du pouvoir? La mise en détention, le 10 décembre, de deux journalistes du quotidien *Liberté*, pour «publication d'information erronée», ferait plutôt pencher en faveur de la deuxième hypothèse.

La presse est devenue otage et baromètre des luttes au sommet qui opposent le clan des «éradicateurs», partisans de la répression à outrance contre les islamistes, et celui des «dialoguistes», favorables à une réconciliation «sans exclusive». L'élection du président Liamine Zéroual, dont les velléités «dialoguistes» sont connues, et les changements probables à la tête des ministères celui de la défense, notamment, où les «éradicateurs» restent très influents a ravivé ces tensions. Sans que l'on devine encore quel projet sortira vainqueur de ces affrontements de coulisses.

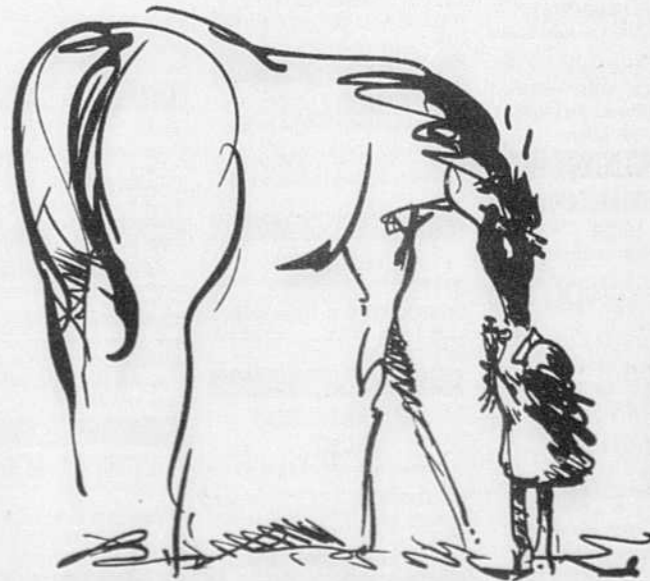
## BRUCE ROBERTS

artiste réputé pour ses peintures et dessins de chevaux, expose ses oeuvres aux trois galeries suivantes :

Galerie La Mezzanine  
445, St-Sulpice  
(514) 286-5167

Galerie Myrka Bégis  
Sur rendez-vous  
(514) 671-0078

Martine Hénault Encadrements  
430, St-François Xavier  
(514) 287-1064



Bruce Roberts



# AGENDA CULTUREL



**BERRI:** 1280, rue St-Denis (288-2115) — Jumanji Tous les jours 12h30, 14h45, 17h05, 19h25, 21h45 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature Tous les jours 12h45, 15h, 17h, 19h10, 21h30 — Casino Tous les jours 13h, 16h40, 20h15 — Train d'enter Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h20 — L'obsession Tous les jours 12h30, 15h, 19h, 21h30

**CARREFOUR DU NORD:** 900, bd Grignon — Le père de la mariée 2 sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Tension Tous les soirs 20h50 — Les apprentis chevaliers sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, sem. 19h — Les anges gardiens sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Jumanji sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Histoire de jouets sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Sabrina sam. dim. 16h30, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 12h45, 14h40

**CARREFOUR LAVAL:** 2330, Le Carrefour (688-3684) — Les deux font la paire sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h10, ven. lun. jeu. aucune représentation — L'obsession Tous les soirs 19h10, 21h35 — Casino sam. dim. mar. mer. 13h, 16h30, 20h15, ven. lun. jeu. 20h15 — Tension sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h40, 20h, ven. lun. jeu. 20h — American President sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30

**CENTRE ÉATON:** 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — Sabrina 13h10, 16h, 19h, 22h10, ven. sam. 24h45 — Father of the Bride Part II 13h, 15h30, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h15 — Goldeneye 12h40, 15h35, 18h30, 21h15, ven. sam. 23h45, lun. 12h40, 21h15 — Kids of the Round Table 12h50, 15h15, 17h15, 19h20 — Nick of Time 17h, 21h25, ven. sam. 23h35 — Get Shorty 12h30, 14h45, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h40, mer. 12h30, 14h45, 21h30

**CINÉMA ANGRIGNON:** Carrefour Angrignon — Goldeneye 13h15, 16h, 19h05, 21h45, lun. jeu. 19h05, 21h45 — Sabrina 13h40, 16h10, 19h10, 22h, lun. jeu. 19h10, 22h — Les anges gardiens 13h, 15h45, 18h55, 21h25, lun. jeu. 18h55, 21h25 — Sabrina 13h10, 16h, 19h, 22h10, lun. jeu. 19h, 22h10 — Father of the Bride Part II 13h, 15h30, 19h30, 21h50, lun. jeu. 19h30, 21h50 — Le père de la mariée tome II 13h30, 16h05, 19h20, 21h40, lun. jeu. 19h20, 21h40 — Heat 13h30, 16h45, 20h15, lun. jeu. 20h15 — Histoire de jouets 21h20, 14h15, 16h20, 19h15, 21h20, lun. jeu. 19h15, 21h20 — Les apprentis chevaliers ven. sam. dim. mar. mer. 12h30, 14h50, 17h — L'oeil de feu: Goldeneye

19h15, 21h50 — Toy Story 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h, lun. jeu. 18h45, 21h

**CINÉMA BOUCHERVILLE:** 20, bd de Mortagne, Boucherville — Jumanji sam. dim. mar. mer. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, lun. ven. jeu. 19h30, 21h40 — Tension sam. dim. mar. mer. 14h15, 18h20, 21h30, lun. ven. jeu. 20h30 — Casino sam. dim. mar. mer. 14h, 18h10, 21h20, lun. ven. jeu. 20h15 — Train d'enter sam. dim. 19h45, 21h45, sem. 21h40 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h45, 15h45, 17h45, mar. mer. 13h45, 15h45, 17h45, lun. ven. jeu. 19h45 — Les deux font la paire sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, lun. ven. jeu. Aucune représentation — Jeux de pouvoir Tous les soirs 19h40, 21h40 — Un président américain sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h15, 21h35, lun. ven. jeu. 19h15, 21h35

**CINÉMA DORVAL:** 260, Dorval (631-8586) — Jumanji 19h20, 21h30, sam. dim. 12h10, 14h30, 16h50, 19h10, 21h30 — Goldeneye 19h05, 21h40, sam. dim. 13h15, 16h, 19h05, 21h40 — Toy Story 18h45, 21h10, sam. dim. 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h10 — Father of the Bride Part II 19h30, 21h50, sam. dim. 13h, 15h30, 19h30, 21h50

**CINÉMA GREENFIELD PARK:** 519, Taschereau (671-6129) — Goldeneye 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h45, 19h, 21h35 — Les apprentis chevaliers 19h15, 21h15, sam. dim. 13h20, 15h15, 17h15, 19h15, 21h35 — L'oeil de feu: Goldeneye 19h05, 21h40, sam. dim. 13h10, 15h55, 19h05, 21h40

**CINÉMA LAVAL:** 1600, Le Corbusier (688-7776) — Les anges gardiens 12h20, 14h40, 17h, 19h20, 21h40 — Histoire de jouets 12h15, 14h20, 16h30, 18h55, 21h — Les apprentis chevaliers 19h15, 21h15, 21h10 — Nick of Time 19h10, 21h10 — Father of the Bride Part II 13h, 15h30, 19h30, 21h55 — Sabrina 13h10, 16h, 19h, 22h10 — L'oeil de feu: Goldeneye 13h15, 16h10, 18h40, 21h20 — Heat 13h20, 16h45, 20h15 — Ace Ventura: When Nature Calls 12h30, 14h30, 16h40, 19h10, 21h25 — Toy Story 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h10 — Sabrina 13h10, 16h20, 19h, 21h50 — Goldeneye 12h45, 15h30, 18h30, 21h15 — Le père de la mariée tome II 12h25, 14h40, 16h55, 19h20, 21h30

**CINÉMA STE-THERÈSE:** 300, rue Sicard — Histoire de jouets sam. dim. 13h, 14h40, 16h20, 18h20, 20h, 21h40, ven. 18h20, 20h, 21h40 — Tension sam. dim. 13h10, 16h30, 20h, sem. 20h, ven. sam. 23h15 — Jumanji sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, ven. 19h15, 21h25, ven. sam. 23h10 — L'oeil de feu: Goldeneye Tous les soirs 21h15, ven. sam. 23h15 — Le père de la mariée 2 sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, ven. 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Sabrina sam. dim. 13h, 15h30, 18h40, 21h10, sem. 18h40, 21h10, ven. sam. 23h35 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h, 15h, 17h, sem. 19h — Train d'enter sam. dim. 19h, 21h05, sem. 21h05, ven. sam. 23h10 — Les anges gardiens sam. dim. 13h15, 15h25, 19h, 21h15, sem. 19h, 21h15, ven. sam. 23h25 — Les apprentis chevaliers sam. dim. 13h, 14h45, 16h40, 18h20, sem. 18h20

**CINÉPLEX CENTRE-VILLE:** 2001, rue Université (849-3456) — Seven sam. dim. 13h05, 15h40, 19h, 21h30, sem. 15h40, 19h, 21h30 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, sem. 15h15, 17h15 — La cérémonie Tous les soirs 19h10, 21h30 — Le confessionnal sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h15, sem. 15h30, 19h, 21h15 — Témoignage muel sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, sem. 15h05, 17h10, 19h15, 21h30 — La haine Tous les jours 15h, 19h — Jeux de pouvoir sam. dim. 13h05, 17h, 21h15, sem. 17h, 21h15 — Sept sam. dim. 13h, 19h, sem. 19h — Le facteur Tous les jours 15h30, 21h30 — Mighty Aphrodite sam. dim. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h30, sem. 15h10, 17h15, 19h20, 21h30 — Jumanji sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30, sem. 16h, 19h, 21h30 — Le confessionnal sam. dim. 13h, 15h15, 19h15, 21h35, sem. 15h15, 19h15, 21h35

**COMPLEXE DES JARDINS:** (288-3141) — Un président américain Tous les jours 13h45, 16h10, 19h05, 21h30 — Tension Tous les jours 13h30, 17h, 20h30 — Le hussard sur le toit Tous les jours 13h30, 16h05, 18h45, 21h20 — Carrington Tous les jours 13h35, 16h05, 18h50, 21h15, mer. jeu. 13h35, 16h05, 21h30

**CRÉMAZIE:** 8610, St-Denis (388-4210) — Jumanji sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h20, sem. 19h, 21h20

**DAUPHIN:** 2396, Beauvillier — Les anges gardiens sam. dim. 14h, 16h20, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30 — Sabrina sam. dim. 13h30, 15h55, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25

**DÉCARIE:** 6900, bd Décarie (849-3456) — Ace Ventura: When Nature Calls dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, sam. sem. 19h30, 21h30 — Get Shorty dim. 14h15, 16h30, 19h, 21h15, sam. sem. 19h, 21h15

**ÉGYPTE:** 1455, Peel (843-3112) — Jumanji Tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h20 — The Crossing Guard Tous les jours 13h45, 16h15, 19h, 21h15 — Money Train Tous les jours 13h45, 16h15, 19h, 21h15, mer. jeu. 13h45, 16h15, 21h30

21h35 — Un président américain sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h25, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30 — Casino sam. dim. mar. mer. 13h, 16h30, 20h, ven. lun. jeu. 20h — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h05, ven. lun. jeu. 19h05, 21h05 — Témoignage muel sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — White Man's Burden sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 14h, 16h45, 19h15, 21h35, ven. lun. jeu. 19h15, 21h35 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 14h, 16h45, 19h15, 21h35, ven. lun. jeu. 19h15, 21h35

**IMAX:** Vieux-Port de Montréal (496-4629) — Les ailes du courage / Africa: Le Serengeti (en français) mar. 10h15, 12h15, 14h15, 16h15, 19h, mer. 10h15, 14h15, 19h, 21h, jeu. 10h15, 12h15, 16h15, 21h, ven. 12h15, 14h15, 16h15, 19h, 23h, sam. 10h15, 14h15, 16h15, 19h, 23h, dim. 12h15, 14h15, 16h15, 21h; (en anglais) mar. 21h, mer. 12h15, 16h15, jeu. 14h15, 19h, ven. 10h15, 21h, sam. 10h15, 21h, dim. 10h15, 19h

**LANGELIER:** 7305, Langelier (255-5482) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h10, 15h10, 17h, sem. 18h30 — L'obsession Tous les soirs 19h20, 21h30, ven. sam. 23h40 — Un président américain sam. dim. 13h15, 15h30, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25, ven. sam. 23h35 — Train d'enter sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sem. 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Casino sam. dim. 13h15, 16h40, 20h10, sem. 20h, ven. sam. 23h25 — Jumanji sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, sem. 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Tension sam. dim. 13h10, 16h30, 20h, sem. 20h15, ven. sam. 23h15

**LAVAL 2000:** 3195, St-Martin O. (687-5207) — Jumanji sam. dim. 14h, 16h20, 19h, 21h20, sem. 19h, 21h20 — Train d'enter sam. dim. 14h10, 16h30, 19h10, 21h30, sem. 19h10, 21h30

**LEWIS:** 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — Heat 13h30, 16h45, 20h15 — Toy Story 12h, 14h, 16h15, 18h45, 20h45 — Nixon mer. jeu. 13h, 16h30, 20h20 — Ace Ventura: When Nature Calls 12h15, 14h35, 16h50, 19h05, 21h15 — Persuasion ven. sam. dim. lun. mar. 13h10, 16h20, 19h15, 21h25 — It Takes Two 21h25, 14h40, 17h — Iron Eagle 4 19h — First Degree 17h

**PALACE:** 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — Dangerous Minds 13h30, 15h25, 17h15, 19h, 21h35 — To Die For 13h45, 16h10, 19h10, 21h30 — Braveheart 13h40, 17h, 20h15 — Cleopatra 13h55, 15h50, 17h40, 19h30, 21h20, mer. 13h55, 15h50, 17h40, 21h20 — Devil in a Blue Dress 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h40 — Dead Presidents 14h, 16h20, 19h05, 21h25

**PARISIEN:** 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — Les apprentis chevaliers 13h05, 15h, 17h05, 19h15 — Lou n'a pas dit non 21h15 — Le père de la mariée tome II 13h, 15h30, 19h30, 21h50 — Les misérables 13h, 16h30, 20h15 — Sabrina 13h10, 16h, 19h, 22h — Histoire de jouets 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h10 — Les anges gardiens 13h15, 15h30, 19h05, 21h45 — L'oeil de feu: Goldeneye 13h20, 16h, 19h, 21h40

**PLACE LONGUEUIL:** 825, St-Laurent O. (679-7451) — Jumanji sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25 — Train d'enter sam. dim. 15h30, 21h20, sem. 21h20 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h30, 19h, sem. 19h

**PLAZA CÔTE DES NEIGES:** 6700, Côte-des-Neiges — Sabrina sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Sabrina sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Casino sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h45, 20h, ven. lun. jeu. 20h — Money Train Tous les soirs 19h25, 21h35 — It Takes Two sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, ven. lun. jeu. aucune représentation — Heat sam. dim. mar. mer. 13h30, 17h, 20h30, ven. lun. jeu. 20h30 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Goldeneye sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35

**POINTE-CLAIRE:** 6341, Transcanadienne (630-7286) — White Man's Burden sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Jumanji sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45, 19h20, 21h35, ven. lun. jeu. 19h20, 21h35 — Money Train sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — Casino sam. dim. mar. mer. 13h30, 17h, 20h30, ven. lun. jeu. 20h — Jumanji sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 19h, 21h20 — American President sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30

**TERREBONNE:** (849-3456) — Histoire de jouets sam. dim. 13h, 14h40, 16h20, 18h20, 20h, 21h40, sem. 18h20, 20h, 21h40 — Les anges gardiens sam. dim. 13h15, 15h25, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h15, ven. sam. 23h25 — Les apprentis chevaliers sam. dim. 13h, 14h45, 16h40, 18h20, sem. 18h20 — Jumanji sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Un président américain Tous les soirs 19h, ven. sam. 23h15 — L'oeil de feu: Goldeneye Tous les soirs 21h15, ven. sam. 23h45 — Train d'enter sam. dim. 19h, 21h05, sem. 21h05, ven. sam. 23h10 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h, 15h, 17h, sem. 19h — Tension sam. dim. 13h10, 16h30, 20h10, sem. 20h10, ven. sam. 23h25 — Sabrina sam. dim. 13h, 15h30, 18h40, 21h10, sem. 18h40, 21h10, ven. sam. 23h35 — Le père de la mariée 2 sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, sem. 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30

**VERSAILLES:** 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — Histoire de jouets 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h10, lun. jeu. 18h45, 21h10 — Les anges gardiens 13h45, 16h20, 19h15, 21h45, lun. jeu. 19h15, 21h45 — Les apprentis chevaliers ven. sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h05 — L'oeil de feu: Goldeneye 19h05, 21h40 — Le père de la mariée tome II 13h, 15h30, 17h30, 21h50, lun. jeu. 19h30, 21h50 — Jumanji 13h20, 16h40, 19h10, 21h30, lun. jeu. 19h10, 21h30 — Sabrina 13h10, 16h, 19h, 22h, lun. jeu. 19h, 22h

## À QUÉBEC

**CINÉMA STE-FOY:** — Jumanji 19h30, 21h50, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h30, 21h50 — Histoire de jouets 19h15, 21h15, sam. dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h15, 21h15 — Les anges gardiens 19h, 21h40, sam. dim. 13h45, 16h20, 19h, 21h40

**GALERIES CAPITALE:** (628-2455) — Les apprentis chevaliers 12h, 14h, 16h, 18h50 — L'imitateur 21h — Le père de la mariée tome II 13h, 15h30, 19h30, 21h45 — Le président américain 13h10, 15h45, 19h15, 22h — Sept 15h10, 19h15 — Train d'enter 12h45, 21h55 — Sabrina 13h, 15h50, 19h, 21h50 — Sabrina 13h30, 16h20, 19h20, 22h10 — Histoire de jouets 12h, 14h, 16h15, 18h45, 21h10 — Par la peau des dents 12h40, 14h50, 16h50, 19h05, 21h15 — Les anges gardiens 12h20, 14h40, 17h, 19h20, 21h50 — Ace Ventura: L'appel de la nature 12h15, 14h30, 16h45, 19h10, 21h20 — L'oeil de feu: Goldeneye 13h15, 16h, 19h20, 22h05 — Casino 13h, 16h30, 20h15

**PLACE CHAREST:** — Jumanji 12h50, 15h30, 19h, 21h20 — Histoire de jouets 13h15, 15h10, 17h10, 19h15, 21h10 — Un président américain 14h, 16h45, 19h30, 21h50 — Les anges gardiens 14h15, 16h50, 19h20, 21h45 — Les Les apprentis chevaliers 13h30, 15h45, 17h40, 19h45 — Train d'enter 21h40 — Tension 13h, 16h30, 20h — Sabrina 13h40, 16h15, 19h10, 21h50 — Casino 13h30, 17h, 20h30

## CINÉMA RÉPERTOIRE

**CINÉMA DU PARC:** 3575 du Parc (287-7272) — Salle 1: Trois couleurs: Rouge 15h — Blue in the Face 17h — Clockers 19h — La cité des enfants perdus 21h30 — Salle 2: Amateur 15h — The Last Seduction 17h — Withnail and I 19h15 — Babe 21h30 — Salle 3: Malrats 15h, 17h, 19h15, 21h30

**CINÉMA ONF:** 1564 rue St-Denis (496-6895) — Salle 1: The Academic Connection 18h30 — Le lien acadien 20h30 — Salle 2: Thán don sía guerre invisible / Pourquoi 18h45, 20h45

**CONSERVATOIRE:** 1400 de Maisonneuve Ouest (848-3878)

**GOETHE INSTITUT:** 418 Sherbrooke Est (499-0159)

**IMPÉRIAL:** 1432 de Bleury (848-7187) — Atlantis 19h — Raise the Red Lantern 21h

**PARALLÈS:** 3682 boul. St-Laurent (843-6001) — Double Happiness 19h — Rosine 21h

**THÉÂTRE NATIONAL:** 1220 rue Sainte-Catherine Est (521-0025)



### PATINAGE ARTISTIQUE: SKATES OF GOLD

D'Albany, dans l'État de New York, un spectacle avec les médailles d'or olympiques Brian Boitano, Oksana Baiul, Kristi Yamaguchi et Katariina Witt.

RDS, 19h30

### LES SOUVENIRS DE SHERLOCK HOLMES

Holmes enquête sur les circonstances de la mort d'un homme retrouvé assassiné peu après une violente querelle avec son fils. En reprise.

Radio-Québec, 20h

### L'ÉCUYER

L'animateur succombe à la tentation de nous présenter un pot-pourri des meilleurs moments de sa saison, incluant sa toute première entrevue avec Macha Grenon, alors qu'il était tellement nerveux qu'il pouvait à peine parler.

Radio-Canada, 21h

### LES GRANDS CRIMES DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le révérend Jim Jones et 1000 de ses adeptes commettent le plus grand suicide de masse du siècle.

Canal D, 21h

### PAULE DES RIVIÈRES

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4 3	Les Twist	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Zap	Shehawah (4/5)	L'Écuyer / Pierre Légaré, Stéphane Rousseau, Macha Grenon, Normand Brathwaite, My							

# LE DEVOIR

## CULTURE

ARTS VISUELS

### Par douzaines, les diamants!

Dans l'édifice Cathcart, royaume des artisans, manufacturiers et grossistes de bijoux, chef-lieu aussi de chiens de garde nerveux et conseillers évaluateurs en gemmologie, la galerie Articule présente *Diamond as Big as the Ritz*, une installation plutôt fûtée de la Montréalaise Lauren Schaffer. Et pourtant si simple: une petite salle étroite en deux parties et trois rangées d'étagères industrielles sur lesquelles sont posées une douzaine de pièces identiques en porcelaine blanche de 60 centimètres de diamètre. Chacune épouse la forme d'un diamant taillé en brillant, mode bague de fiançailles, quoi. Soit, mais la précision, on la cherche longtemps. Car quoique reconnaissables de par la netteté de leur coupe à ne pas s'y tromper, ces diamants produits en série (!), avec des trous à chaque extrémité pour la cuisson, n'échappent pas à la présence manifeste de leur matériau, et croyez-moi, on ne pense ni à la porcelaine de Sèvres ni à celle de Limoges. C'est celle de l'urinoir de Duchamp qui saute aux yeux. Ça tombe bien, puisque c'est avec l'aide de Crane Canada que ces curiosités qui ne sont pas sans séduire ont été fabriquées! Et ce qui fait sans doute la distinction de cette œuvre, qui se joue clairement d'un système de valeurs, est que ces beaux objets parlent d'eux-mêmes, avec humour de surcroît. On ne verra ici ni photographies, ni documents ou statistiques attestant des conditions de travail pitoyables des mineurs sud-africains. Ouf! Sûre de son affaire, cette jeune artiste fille de joaillier! Jusqu'au 30 décembre, du mardi au vendredi de 12h à 17h et les samedis de 12h à 16h30, au 620 rue Cathcart, espace 415, à l'ombre du tout étincelant Birk's...

#### Avez-vous vu le parc Éphémère?

Certains se rappelleront peut-être du petit parc Éphémère qui prit forme entre le 12 septembre et le 8 novembre derniers sur un terrain vague à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Hôtel-de-Ville. Une initiative du sculpteur Gilles Bissonnet, ce parc improvisé à l'image du Speaker's Corner de Hyde Park, à Londres, fut présentée dans le cadre de 141 Zigzag, une série d'interventions artistiques cocasses et saugrenues qui ont amené l'art au pavé le long d'un tronçon de l'avenue du Mont-Royal Est. Le terrain était aménagé d'arbres en pot, de bancs publics, d'un gradin, de poubelles, de sable et, surtout, d'une scène destinée aux passants pour qu'ils y viennent danser, chanter, réciter, jouer et prendre la parole. Il faut croire que l'installation de Bissonnet tombait à point. Il y a eu foule tous les jours. Artistes, politiciens (la campagne référendaire déferlait), étudiants, individus engagés de toutes causes et encore n'ont pas attendu de se faire prier pour occuper tout à tour les lieux. Et c'est précisément en raison du succès de cette intervention dynamique qui a su attirer plus de 15 000 personnes sur son site que Bissonnet et des collègues souhaitent recueillir les documents nécessaires en vue de produire une publication qui reconstituerait fidèlement l'événement et l'esprit qui l'animaient. Pour ce faire, ils lancent l'appel à tous ceux et celles qui auraient en mains des photographies, des textes, des notes, des croquis, des coupures

## Le TPQ, c'est fini!

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le sort du Théâtre Populaire du Québec (TPQ) est maintenant réglé: la compagnie de théâtre doit fermer boutique. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a refusé de lui accorder un suris et a renouvelé sa décision de cesser de subventionner cette compagnie fondée en 1963.

Le TPQ, qui donnera donc le dernier spectacle de son histoire avec la production de *L'Antichambre* de Jean-Claude Brisville, qui prend l'affiche à Montréal le 18 janvier prochain avec Françoise Faucher et Gérard Poirier (qui y joueront les figures historiques de Mme du Defand et du président Hénault), fermera ses portes et ses livres avant la fin mars à l'issue d'une 33<sup>e</sup> saison écourtée. La tournée de Brisville se termine le 22 mars 1996.

On savait depuis août dernier que le sort du TPQ était compromis depuis qu'un comité d'experts avait recommandé au CALQ de couper les vivres à cette compagnie dont la vocation initiale («porter le théâtre là où il n'est pas») était désuète, et dont la teneur de la direction artistique

était vacillante depuis plusieurs années. Au TPQ, on a tout tenté pour faire renverser la décision, mais rien n'y fit. Il faut souligner qu'aucun mouvement perceptible n'a dans le milieu appuyé les efforts de la dernière directrice du TPQ, Maryse Pelletier.

Celle-ci aura donc la tâche de fermer un théâtre que Jean Valcourt avait ouvert en 1963. Cette compagnie, qui a connu ses grandes heures à la fin des années 60 et au début des années 70 lorsque Albert Millaire la dirigea et y fit entrer le groupe du Grand Cirque Ordinaire (mais avec des difficultés, son conseil expulsa finalement le groupe de Raymond Cloutier), était l'une des plus vieilles du Québec avec le TNM.

Le TPQ avait dû commencer sa saison 1995-96 avec seulement 50 % de sa subvention annuelle. Le reste ne viendra pas. Par contre, le CALQ faisait savoir hier qu'il entendrait dès janvier 1996 une consultation auprès du milieu théâtral pour trouver de nouvelles manières de faire circuler le théâtre de création au Québec.

TÉLÉVISION

## L'invasion par satellite

### Le CRTC pose des conditions mais distribue des licences à ExpressVu et Power DirecTv

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Deux entreprises de radiodiffusion directe par satellite (SRD) ont obtenu hier une licence, soit ExpressVu et Power DirecTv. Cette décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sonne le glas du monopole profitable dont jouissaient depuis de longues années les câblodistributeurs dans le secteur de la télévision.

L'organisme fédéral de réglementation a par ailleurs rejeté une troisième requête, celle de Homestar, un consortium canadien de compagnies œuvrant déjà dans l'industrie du câble.

ExpressVu s'est montrée ravie de la décision d'hier alors que Power DirecTv souhaite d'abord consulter son partenaire américain avant de se prononcer. Mais il est permis de penser que Power DirecTv n'est pas heureux de la persistance d'un problème que le CRTC n'a pas abordé hier et qui touche la situation financière désavantageuse des entreprises de SRD par rapport aux entreprises de câblodistribution.

Chez ExpressVu, le porte-parole Richard Paradis dit simplement ceci: «La compétition s'en vient. Et cela ne nous fait pas peur. Nous sommes très heureux de la décision», a-t-il poursuivi. Des problèmes techniques imprévus il y a un an ont forcé cette entreprise canadienne à poursuivre les tests de l'équipement (antenne parabolique et décodeur) qui permettra la réception par satellite, de sorte qu'ExpressVu espère aujourd'hui être en mesure d'offrir son service quelque part au cours du printemps.

Le CRTC impose certaines exigences de contenu canadien mais elles sont relativement modestes, de sorte que même Power DirecTv, dont le projet comporte la distribution de 112 canaux dont 39 canadiens, n'aura pas de problème à respecter les demandes.

Dans la série de décisions qu'il a rendues publiques hier après-midi, le CRTC a par ailleurs donné le feu vert à cinq services de télévision payante, dont un de langue française.

C'est à Canal Première, une entreprise canadienne déjà très présente dans le secteur de la télévision, que revient l'honneur de lancer le premier service de télé payante en langue française.

Il a également ouvert toute grande la porte à la radio câblée en autorisant des licences aux quatre entreprises désireuses de se lancer dans ce type de programmation numérique, soit DMX, Power Music Choice, Allegro et Galaxie.

Même si toutes ces entreprises sont canadiennes, les deux premières sont des filiales d'entreprises américaines qui offriront une avalanche de chaînes de musique américaines et, nécessairement, de langue anglaise. C'est la raison pour laquelle le conseiller régional pour le Québec, Yves Dupras, s'est dissocié de cette décision sur la radio.

Le CRTC a tout de même imposé certaines exigences aux radios en exigeant 25 % de canaux francophones au Québec et 30 % de contenu canadien partout. Le hic, c'est que ces exigences ne s'appliquent que pour les canaux programmés au Canada. DMX, par exemple, propose sept canaux programmés au Canada et 25 canaux programmés aux États-Unis.

A l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), le président Robert Pilon salue l'effort du contenu canadien exprimé hier mais le juge nettement insuffisant. Les licences octroyées à DMX, à Power Music Choice et à Power DirecTv créent de «dangereux précédents» en permettant la distribution d'un grand nombre de produits américains que personne ici ne pourra contrôler, dit-il.

Ces décisions marquent la fin d'une saga qui a connu de nombreux rebondissements lorsque le gouvernement fédéral est intervenu dans les affaires du CRTC en dictant la politique à suivre en ce domaine. L'intervention sans précédent avait pour but de favoriser Power DirecTv.

Aussi, le CRTC a néanmoins rendu public hier le cadre politique devant régir les entreprises de distribution par SRD. Le CRTC exigera que les entreprises de distribution par SRD maintiennent une «prépondérance d'émissions canadiennes dans l'ensemble des blocs qu'elles offrent à leurs abonnés».

«Le Conseil croit que l'ouverture à la concurrence de la technologie numérique doit servir à renforcer le système de radiodiffusion canadien», a déclaré Keith Spicer, président du CRTC, qui exige également que les entreprises de distribution par SRD versent 5 % de leurs recettes brutes annuelles à la production d'émissions canadiennes. Par ailleurs, le CRTC pose aussi ses conditions relativement au service de base et à l'assemblage des services offerts.

Ainsi, soulignant que la technologie liée à la distribution par SRD permet une souplesse nouvelle, le CRTC exhorte les deux entreprises maintenant pourvues de licence à ne pas obliger le consommateur à tout prendre s'il ne désire qu'une partie des chaînes disponibles.

THÉÂTRE JEUNESSE

## Une pantalonnade pour Noël

ALEXIS N'A PLUS LES PIEDS SUR TERRE

Une création du Théâtre En l'Air, sur un texte de George Krump, Robert Drouin et Anne-Marie Théroux.

Mise en scène: Nathalie Derome. Scénographie: Caroline Fournier. Au Théâtre du Monument National, les 21 et 22 décembre à 13h30; le 23 à 13h et 15h; les 27, 28 et 29 à 15h; le 30 à 13h et 15h; les 3, 4 et 5 janvier à 15h; et le 6 janvier à 13h et 15h. Pour toute la famille.

Durée: une heure.

MICHEL BÉLAIR  
LE DEVOIR

La commedia dell'arte était au départ une occasion de fête. À travers des personnages typés, grossiers, on y dénonçait allègrement les coquins et les travers de la vie quotidienne. Les canevas à partir desquels on fonctionnait étaient tout simples et la mise en scène la plupart du temps élémentaire. Les bastonnades et les emprunts aux pirouettes des saltimbanques étaient fréquents et les spectacles qu'on jouait sur les places publiques attirèrent souvent toute la famille. C'est probablement en tenant compte de ce contexte global que le Théâtre En l'Air a décidé d'offrir *Alexis n'a plus les pieds sur terre* pour la période des Fêtes.

Le scénario semble au départ assez simple: Alexis se révolte contre son père qui veut en faire un mouquetaire, comme lui, et il grimpe sur le clocher de l'église du village en jurant de ne plus jamais redescendre. Mais les choses se compliquent rapidement et l'intrigue prend une tournure un peu plus complexe avec l'apparition du personnage d'Isabelle dont les parents sont poursuivis parce qu'ils ont découvert que la Terre tourne autour du Soleil. Alexis et Isabelle réussiront à déjouer tous les complots et, après force roulades et bastonnades, le tout se terminera sur un message très clair: il est bon de poursuivre ses rêves puisqu'il arrive parfois qu'ils se réalisent. Bravo. C'est donc une belle pantalonnade de Noël qu'on peut offrir aux enfants durant les vacances de Noël.

Le tout roule plutôt bien. Ce n'est pas un spectacle qui révolutionnera le théâtre jeunesse ou qui risque de



Source Théâtre En l'Air  
Anne-Marie Théroux, Robert Drouin et George Krump dans *Alexis n'a plus les pieds sur terre*.

faire accourir les observateurs internationaux, mais c'est en général assez sympathique et les trois comédiens-auteurs se débrouillent plutôt bien. Pourtant, cette production se démarque de ce que l'on fait habituellement ici parce qu'elle est techniquement plutôt décevante. Le jour de la première, le rythme de la pièce arrivait mal à s'affirmer, les changements de costumes étaient lents, les hésitations nombreuses lorsque les marionnettes prenaient place. La mise en scène de Nathalie Derome prendra peut-être son envol avec les représentations, mais pour l'instant, on ne perçoit qu'une sorte de mise en place minimaliste de circonstance; on s'attendait à plus de la «performance». Quant au dispositif scénique

de Caroline Fournier, il est plutôt quelconque et arrive mal à «faire exploser les possibilités gestuelles des acteurs», comme le prétend le programme. C'est ce qui fait d'*Alexis...* une production un peu hors courant puisque le théâtre jeunesse d'ici se caractérise d'abord par sa perfection technique. Allez donc savoir...

Mais comme l'époque est aux réjouissances et que la production trouvera sans doute son rythme avec le nombre de représentations prévues au cours des prochains jours, c'est le genre de sortie en famille qu'on peut s'offrir sans trop de risque. Surtout que cela vous permettra de jeter un coup d'œil aux rénovations qui ont permis au Monument National de retrouver son âme.

EN BREF

### INTRONISATIONS AU PANTHÉON DE L'ART LYRIQUE

Le metteur en scène Irving Guttman et le ténor Ermanno Mauro ont été intronisés au Panthéon canadien de l'art lyrique récemment. Pour souligner l'événement, l'Opéra de Montréal donnait une réception lors du congrès des compagnies canadiennes d'opéra qui se tenait à Montréal cet

te année. Bernard Uzan présidait la cérémonie de remise de plaques commémoratives aux deux personnalités honorées. Considéré dans l'Ouest canadien comme le «père de l'opéra», M. Guttman est déjà décoré de l'Ordre du Canada. M. Mauro, pour sa part, a été entendu dans les plus grandes maisons et il chantera à Montréal dans *Samson et Dalila* en février. Le Panthéon canadien de l'art lyrique canadien a été créé en 1991 par l'Opéra de Montréal.

### Les périodiques pâtissent

Les revues d'art et de littérature sont de plus en plus tributaires de l'aide gouvernementale

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Pour diriger un périodique culturel au Canada, il faut être soit très riche, soit très déterminé à encourager les nouveaux talents. Dans le cas des revues d'arts visuels, dont les tirages ont chuté de plus de 30 % entre 1985 et 1993, s'y aventurer frise la mission impossible.

À l'heure de l'évaluation du programme d'aide aux périodiques, le Conseil des arts du Canada s'est penché sur la situation des quelque cent revues qu'il subventionne au pays. Au Québec, il s'agit de revues littéraires (comme *Arcade* ou *Nuit Blanche*), de revues d'arts du spectacle (*Cahiers de théâtre Jeu*), d'arts visuels (*Espaces*, *Vie des Arts*) et de cinéma (*24 Images*, *Séquences*).

Une conclusion s'impose d'elle-même: les périodiques d'arts visuels ont perdu la cote au profit de ceux traitant de films. En arts visuels, les ventes de revues sont passées d'environ 3700 exemplaires en 1993 à un maigre 1300 exemplaires en 1995. À l'inverse, après un creux de 1500 exemplaires vendus en 1987, la catégorie cinéma a vu ses ventes grimper à 3500 en 1993. Le lectorat de périodiques spécialisés en littérature fait davantage dans la constance, avec un tirage moyen de quelque 1300 exemplaires bon an mal an depuis 1987.

Même dans le meilleur des cas, personne ne peut crier fortune. Pour tout dire, 80 % du personnel des périodiques financés par le Conseil des arts travaille bénévolement. Les collaborateurs — dont plusieurs artistes qui n'ont souvent pour tremplin que cette tribune — se contentent de peu. Par exemple, aux *Écrits*, ils reçoivent 5 \$ la page et, à *Vie des Arts*, 50 \$ le feuillet. Dans la majorité des périodiques culturels, les collaborateurs ne gagnent pas un sou.

Depuis 1984, les périodiques reçoivent annuellement environ 1,9 million de dollars du Conseil des arts, une enveloppe qui n'a pas été augmentée. Les éditeurs de livres, eux, ont vu leur part du gâteau passer de trois millions à 7,5 millions au cours des dix dernières années.

Ce sombre portrait reflète bien la situation des périodiques culturels du Québec. A *Etc.*, qui s'intéresse à l'art contemporain, la présidente-directrice générale Isabelle Lelarge admet que le nombre d'abonnés a chuté de 25 % depuis trois ans. «Le désintéressement face aux arts contemporains, manifeste dans les musées, ne nous épargne pas. Depuis trois ans, l'aide gouvernementale est passée du tiers à la moitié du budget.»

Une étude menée par Normand Turgeon, des HEC, pour la Société de développement des périodiques culturels va dans le même sens: l'aide gouvernementale compte pour 53 % des revenus totaux des revues culturelles québécoises.

À *Parachute*, comme à *Etc.*, les efforts de promotion sont impensables. «Dans la plupart des revues, note la directrice de *Parachute*, Collette Tougas, plusieurs employés ont été congédiés.»

La planche de salut en ces temps difficiles? L'alliance avec les musées. C'est du moins la bouée à laquelle s'accrochent *Vie des Arts* et *Parcours*. *L'Informateur des arts*. *Parcours* colle désormais son contenu à la programmation des musées. *Vie des Arts* s'en tient avec eux à un simple échange de publicité et de services. La grosse différence entre les deux: l'une est subventionnée (*Vie des Arts*), l'autre pas.

«Au prochain numéro, nous passerons d'un tirage de 10 000 à 20 000 exemplaires, seuil minimal de survie pour une revue culturelle non subventionnée», confie Robert Bernier, directeur et rédacteur en chef de *Parcours*.

À *Vie des Arts*, le nombre d'abonnés a augmenté mais les publicités des galeries d'art se sont raréfiées, si bien que le grand patron Bernard Lévy annonce un bénéfice de 32 \$ pour l'année qui s'achève...

Dans cette quasi-désolation, Clau- de Racine, le directeur de *24 Images*, jure que son sort n'est pas plus enviable malgré un créneau cinéma désormais plus prisé. «L'arrivée des taxes et la hausse des tarifs postaux ont freiné notre progression. Nous avions pris un bon envol en Europe mais nous avons dû limiter nos visées, surtout que les grosses compagnies, qui encourageaient traditionnellement les arts, visent maintenant presque exclusivement les gros festivals.»